

Le boycottage des tramways s'est avéré un fiasco

(Lire en page 9)

10c
le numéro

LE DEVOIR

Hebdomadaire pour le foyer

DU SAMEDI

Montréal, 17 décembre 1955

Images d'U.R.S.S.

De la grisaille de Moscou à la chaleur de la Géorgie

Les Géorgiens sont fort différents des Russes et ont toujours résisté à l'assimilation. La Géorgie est une vieille terre chrétienne que l'Islam n'a jamais réussi à subjuguer. Absence de propagande marxiste. — Le folklore géorgien est riche et l'architecture d'une prenante originalité.

par Micheline LEGENDRE

La Géorgie m'a conquise dès l'instant où je foulai pour la première fois son sol en descendant de l'avion qui, en deux bonds, m'avait éloignée de Moscou et de sa grisaille, de son vent glacial et de ses leçons d'endoctrinement. Nous venions de survoler la très haute chaîne de montagnes du Caucase, de surveiller, à droite et à gauche, les pics altiers et menaçants qui perçaient la brume et nous faisaient rendre à tout instant un hommage reconnaissant à l'habileté de notre pilote. Soudain, dans une éclaircie, nous apparut une vallée, une très belle vallée qui resplendissait littéralement dans la lumière du matin: nous sommes arrivés à Tbilissi, appelée pendant un certain temps, Tiflis, la capitale de la Géorgie.

Il y a le soleil, et il y a la chaleur de l'accueil pour nous réchauffer. Sans doute, comme à notre arrivée à Moscou, un groupe d'officiels nous attend: représentant de "VOKS", président du Comité de la Paix, etc. Mais en plus, il y a là le conservateur du Musée National, le directeur du Conservatoire, un poète, deux actrices, dont l'une est la plus célèbre "Desslone" du pays, et parmi d'autres, une femme-médecin qui m'offre des fleurs, hommage des intellectuelles géorgiennes. C'est un petit bouquet tout blanc, tout simple, qui sent bon le cèdre; c'est déjà une invitation à pénétrer dans l'intimité d'un jardin caucasien.

En filant vers la ville, j'écoute avec plaisir ma compagne, cette femme-médecin, me parler, en français, d'une voix un peu chan-

tante, de leur capitale qui a vu succéder 15 siècles d'histoire — et quelle histoire; de son propre laboratoire de recherche à l'hô-

nous dépassons un vieux berger. Nous sommes au matin de Pâques. En bas des montagnes abruptes qui parlent d'Eternité, les cer-

par Micheline LEGENDRE

pital municipal; des travaux d'irrigation commencés il y a déjà quelques années et qui fertilisent sous peu une large portion de la vallée. Sur la route, nous croisons un paysan qui conduit une âne chargé de lourds paniers.

La résistance des Géorgiens à l'assimilation

Parce que Staline était géorgien, plusieurs ne considèrent son pays d'origine que comme une "province" russe; c'est une erreur grossière due à une ignorance, et de la Géorgie, et de la Russie. Erreur d'autant plus grave qu'aucun parallèle n'est possible entre les deux. Non seulement l'une et l'autre ne parlent pas la même langue, mais elles n'utilisent pas les mêmes caractères d'écriture, ni le même alphabet: le géorgien est une langue d'origine indo-européenne, qui s'écrit un peu à la manière persane et arabe.

Plus on se penche sur le problème géorgien, plus on étudie l'histoire de ce petit peuple héroïque, histoire qui se déroule comme une longue épopée, mieux on comprend pourquoi les Géorgiens ont toujours lutté de toutes leurs forces, d'abord pour conserver leur indépendance territoriale, (ils sont fiers et leur pays est si beau), et depuis qu'ils ont passé sous l'allégeance russe, puis soviétique, pour protéger leur langue et leurs coutumes de toute assimilation, pour assurer leur survie culturelle. On comprend comment il se fait que ce peuple de trois ou quatre millions d'habitants a réussi ce tour de force admirable de rester "lui-même" en dépit de l'envahissement et de toutes les dominations étrangères qui

se sont succédés sur son sol: c'est une leçon qu'il faut écouter avec respect.

En Géorgie, on peut parler de culture et de civilisation, et cela, malgré une histoire des plus mouvementées. Cette riche contrée a, en effet, toujours excité la convoitise de ses voisins. Pendant quinze cents ans, tour à tour, le Persan, l'Arabe, le Turc, le Mongol, le Tatar, et enfin le Russe, l'ont envahie. On désirent ses forêts profondes, ses mines, son pétrole, de plus, on voulait anéantir la seule nation chrétienne de l'Orient. Malgré cette atmosphère de guerres et d'invasions perpétuelles, la Géorgie a eu une Renaissance brillante, du dixième au treizième siècle, qui, au point de vue art, n'a rien à envier à celle qui florissait vers la même époque en France, plus spécialement au XIIe siècle. Ses orfèvres, ses émailleurs, ses enlumineurs, ses musiciens, ses poètes, ses architectes ont laissé des oeuvres de toute beauté. Bien avant le dixième siècle, déjà au quatrième siècle avant notre ère, nous avons des preuves irréfutables que la Géorgie était un pays civilisé et même cultivé. A cette même époque, qu'étaient les Francs, les Saxons et les Germains, sinon des bar-

Les Géorgiens sont frères des Basques

Si l'on fait remonter la race géorgienne actuelle le plus loin possible dans le passé, jusqu'à sa source connue, et que, par comparaison, on suive le même procédé pour la race russe, on est forcé d'admettre que ces deux races ne se rencontrent jamais, qu'il n'y a jamais eu de fusion véritable entre elles. Les Géorgiens sont les descendants des anciens "Ibères", donc les frères des Espagnols et des Basques; ils n'ont aucun lien de parenté avec les fils des Huns, des Tartares ou des Mongols. Les Monts Caucase se dressent entre eux, les séparent, ces monts, qui, selon la mythologie, retiennent Prométhée enchaîné.

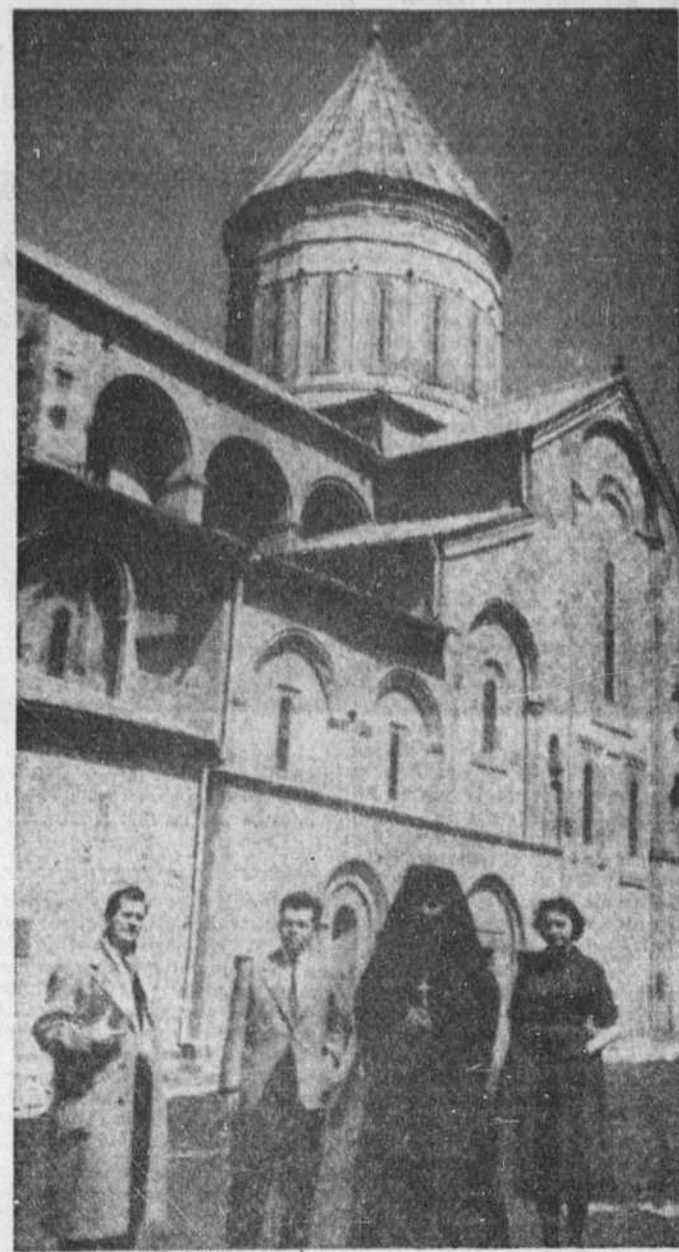
Je suis certaine que tous les étrangers qui visitent la Géorgie, en viennent nécessairement à se poser les mêmes questions: qu'est-ce qui a toujours rendu les Géorgiens tellement différents de leurs voisins? Comment, au cours de ces longs siècles de carnage, de sang, de pillage, ont-ils pu, eux, produire des oeuvres d'art authentiques qui demeurent et qu'on peut encore admirer? Et surtout, comment ont-ils réussi à ne jamais abdiquer, à ne jamais perdre ce goût impérieux, cet

amour de la liberté? A toutes ces questions, je ne vois qu'une réponse: ils ont connu très tôt la civilisation chrétienne, et eux seuls, dans cette partie du monde, l'ont acceptée. En effet, dès le quatrième siècle, la religion chrétienne s'implantait chez eux, et fait remarquable, sans effusion de sang; sans doute, parce qu'elle trouvait là le terrain propice: les Ibères, monothéistes, recevaient enfin la Loi qu'ils attendaient et qui pouvait les satisfaire. Dans ce pays, l'autorité religieuse et le pouvoir laïque ont toujours vécu en étroite union. Et même, le christianisme est en fait le trait distinctif de la personnalité géorgienne, et il a servi à affermir l'unité nationale. Pour les Géorgiens, défendre leur pays signifiait défendre la religion chrétienne, et vice versa. C'est que, chez eux, l'impulsion était donnée par la tête du pays, par ses rois. C'est peut-être ce qui explique leur fidélité à toute épreuve, leur bravoure légendaire: combien de ses rois ont donné leur vie pour leur foi? Je ne crois pas qu'aucun autre pays au monde peut se glorifier d'avoir eu une telle série de rois-martyrs, de rois-saints, de rois-chevaliers.

La première église chrétienne de Géorgie

Nous sommes allés visiter la cathédrale de l'ancienne capitale "Mtskheta", qui fut la première église chrétienne de Géorgie, et dont l'emplacement aurait été

miraculeusement choisi par saint Nino, comme le veut la tradition populaire. (cf. J. KARST, Littérature géorgienne chrétienne, Bloud & Gay, 1934, p. 152).



LA CATHÉDRALE DE MTSKHETA — Eric Aldwinckle, (Toronto), Wilfrid LeMoine et Micheline Legendre, (Montréal), en compagnie de l'évêque orthodoxe.

Les propos du samedi

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques

(par Pierre LAPORTE)

La rumeur veut que l'Union Nationale fasse des élections hâtives en 1956. Elles auraient lieu en avril ou en mai. La majorité des députés sont en faveur d'un scrutin au printemps. Ils n'aiment pas passer l'été en campagne électorale, jugeant que c'est inutilement fatigant et qu'il est ensuite trop tard pour prendre des vacances. En 1948 et en 1952 l'élection avait eu lieu en juillet.

Me Gérard Cournoyer, député de Richelieu, a été nommé patron d'honneur de l'association libérale de l'Université Laval. Les étudiants ont fait les choses en grand. Une délégation d'une vingtaine d'entre eux est venue prier le député d'accepter la direction honorifique de l'association.

Les détaillants du tabac des grandes villes de la province, particulièrement de Montréal, — sont inquiets de la tournure des événements dans le commerce des cigarettes. Certains magasins à chaîne continuent de les vendre au prix coûtant, ce qui cause un tort considérable aux marchands bona fide. Une délégation de détaillants a rencontré le ministre des Finances à ce sujet il y a quelques jours.

Apparemment une grande bataille marquera, à Québec, la discussion du nouveau rôle d'évaluation de Montréal, quand on étudiera le bill de la métropole, à la reprise de la session.

Déjà des délégués de "l'Opposition" à l'Administration Drapau-DesMarais sont allés à Québec pour préparer le terrain. Ils considéreraient comme une grande victoire de faire geler une autre fois le rôle d'évaluation.

Commentaire d'un député sur la mort d'un collègue: "ces départs nous donnent la mesure de notre importance. Quand un député meurt les journaux coiffent la nouvelle d'un titre comme: "Il y aura élection partielle dans le comté de..."

La Ligue d'action civique a convoqué ses membres à une réunion la semaine prochaine. Ce sera la première fois qu'ils se réunissent depuis un certain temps. Les membres de ce groupe ont causé fréquemment entre eux, ont rencontré le maire ou le président du comité exécutif, mais ils n'avaient pas tenu de réunion officielle depuis un assez long temps.

Depuis la mort de M. Pamphile Du Tremblay, c'est l'hon. L.-O. Grohé qui est le doyen du Conseil Législatif. Il a été nommé à vingt-huit ans à la Chambre Haute. Il n'est pas, toutefois, le doyen d'âge. C'est le conseiller Lemieux qui est le plus âgé. Il aura 91 ans bientôt.

Le rejet de la motion sur le Château Maisonneuve par l'Union Nationale a causé du mécontentement chez un grand nombre de partisans de M. Duplessis. Personne ne peut s'expliquer pourquoi le premier ministre a décidé d'agir ainsi. Et les exclamations qu'on a entendues ne sont guère favorables à M. Duplessis.

Me Daniel Johnson, député (UN) de Bagot, a invité les Canadiens français à faire preuve de plus d'audace et d'investir des capitaux dans le développement de nos ressources naturelles.

Plusieurs ministres ont invité les journalistes à des réceptions à l'occasion des fêtes. C'est une des traditions agréables à l'Assemblée Législative. Mentionnons: M. Paul Sauvé, M. Antonio Barrette, M. Omer Côté, M. Roméo Lorrain. A ces rencontres chacun tente d'oublier la politique pour causer amicalement. Cela réussit à tout coup!

Aucun député libéral provincial n'a participé à l'élection fédérale partielle dans le comté de Saint-Jean. Et pourtant tous les collègues de M. Lapalme attendent avec une impatience compréhensible le résultat du scrutin de lundi.

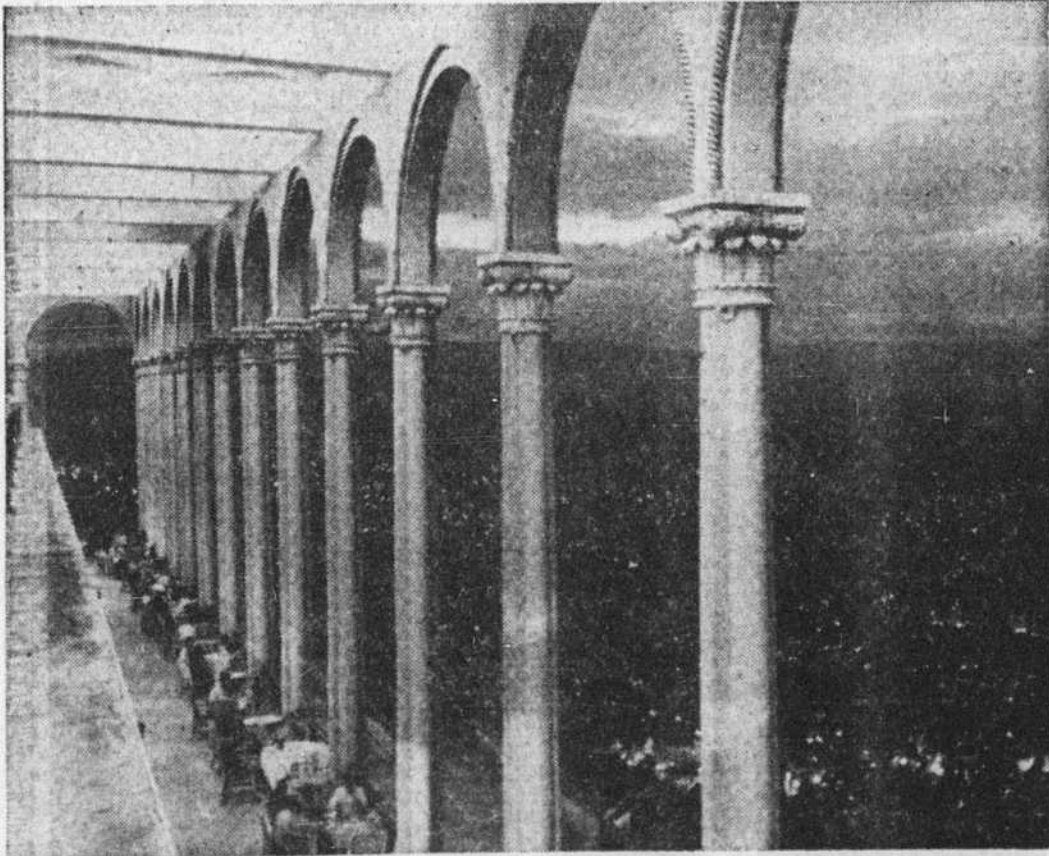
Suggestion d'un auditeur de M. Duplessis après l'avoir entendu discuter à sa manière: "Il faudrait l'envoyer à l'ONU, il viendrait rapidement à bout de la dialectique des communistes!"



Un danseur géorgien bondit emporté par la fougue qui caractérise les danseurs masculins de ce pays.



Danseuses géorgiennes qui, par la noblesse de leur attitude et la beauté de leurs traits, témoignent de la qualité et du raffinement de la civilisation géorgienne.



"Le Châlet de la Montagne" de Tbilissi. — A remarquer: l'élégance de l'architecture et son rappel du style traditionnel géorgien.

(suite à la page 8)

Les alliances électorales se dessinent

par Jacques de GRANDPRE

Paris, 9 déc. — Rarement a-t-on vu les événements se succéder avec une telle rapidité chez nos cousins de France. Le principe des apparentements ayant été maintenu par la force des choses, les principales alliances se sont immédiatement ébauchées et certains faits essentiels se sont nettement détachés ces derniers jours. Il apparaît d'abord avec évidence que deux hommes vont dominer la contestation électorale du 2 janvier: Pierre Mendès-France, espoir de tous les partisans de l'action, qui se réclame d'une authentique "gauche sociale", et Edgar Faure, président du Conseil sortant, que la rivalité avec son prédécesseur a rejeté du côté du M.R.P. et des modérés et qui, bien que président aux destinées du Rassemblement des gauches républicaines (R.G.R.), prend paradoxalement la tête de ce qu'il est convenu d'appeler depuis peu, en simplifiant beaucoup, une coalition de droite.

Au sein de cette coalition de droite, la situation reste trop vague pour être dès aujourd'hui commentée utilement. On peut supposer seulement que c'est une coalition bien incertaine, où se révéleront vraisemblablement des divisions irréductibles. Il allait de soi, dès le lendemain de la dissolution de l'Assemblée, que le M.R.P. (apparenté aux socialistes dans 55 départements en 1951) ne pourrait cette fois qu'accentuer son glissement à droite en faisant campagne aux côtés des modérés. Cette tendance semble devoir se confirmer bien que le M.R.P. ait jusqu'ici rendu publics bien peu d'appareillages. Comme il n'a que jusqu'à demain soir, minuit, pour faire, il se peut que ses candidats fassent souvent cavalier seul.

Le choix des socialistes

A gauche, le parti communiste a bien tenté d'empêcher la cristallisation des gauches anticommunistes en invitant le parti socialiste à constituer avec lui un nouveau Front populaire. Ce fut un échec total, mais qui n'a pas empêché la Fédération socialiste du Pas-de-Calais, présidée par M. Guy Mollet, qui est en même temps secrétaire général du parti socialiste, de celle-ci s'opposait à tout apparentement avec la majorité réactionnaire (Faure, Pinay, etc.) d'une part, et avec les dirigeants totalitaires du socialisme part communiste français d'autre part. La motion acceptait par contre l'idée des apparentements "avec les hommes des partis qui, le 5 février 1953, ont voté fidèles à la volonté de changement. Qu'elle par le gouvernement Mendès-France, et qui ont, le 17 novembre 1953, essayé de donner au pays un scrutin clair".

C'était nettement indiquer les deux scrutins-clés par lesquels ils désiraient s'apparenter: ceux qui ont voté jusqu'au bout pour le gouvernement Mendès-France et ceux qui, le 17 novembre dernier, ont voté la "prise en considération" du scrutin d'arrondissement (311 députés). Quels étaient ces groupes? Les mêmes dans les deux cas: socialistes, radicaux, U.D.S.R. et gaullistes se rangeant sous l'égide de M. Chaban-Delmas.

Peu après, le Conseil national du parti socialiste, réuni à Paris, reprenait à une écrasante majorité (2.454 voix contre 687) l'essentiel de la motion Guy Mollet: soutien à M. Mendès-France et à ses amis, aucune alliance avec les communistes, les indépendants et surtout le M.R.P. partis responsables, depuis 34 mois, "de tant de maux et de tant de désastres".

Ultimatum de Mendès-France

La position ainsi prise par les socialistes clarifiait la situation politique et déterminait dans une large mesure l'orientation des autres partis et groupements politiques, tout en laissant subsister certains points d'interrogation. Qu'allait faire le R.G.R.? Il y eut ici un flottement dû aux hésitations de la fraction radicale de ce parti. Les socialistes désiraient savoir avec quelle variété de radicaux ils allaient s'allier. M. Pierre Mendès-France et la direction du parti radical ont jugé bon de tirer les choses au clair en décrétant que tout radical, il soit ou non affilié au R.G.R., devra obtenir la sanction officielle (ce qu'on appelle l'investiture) du parti radical "orthodoxe" et accepter la plateforme électorale de celui-ci, faute de quoi il ne pourra se prévaloir du titre de radical. C'est un véritable ultimatum que M. Mendès-France a lancé hier aux radicaux du R.G.R. qui penchent du côté de M. Faure: il leur a donné 24 heures pour réaffirmer leur fidélité au parti radical et se désolidariser de la "nouvelle droite". Les candidats radicaux qui n'auront pas abjuré l'hérésie fauriste pourront se voir opposer dans leur circonscription de véritables radicaux, régulièrement estampillés.

Autre fait essentiel, qui n'est que le prolongement du précédent la consolidation qui vient de survenir à gauche par la soudure des partis socialistes et radical au sein du nouveau "Front républicain", créé officiellement hier par la conclusion d'un pacte entre les deux dirigeants de ces formations, MM. Mendès-France et Guy Mollet. Beaucoup se réjouiront de ce que cette alliance de facto, bien que non organique, rejette encore plus nettement le parti communiste, le parti de l'étranger, dans les ténèbres extrêmes. Celui-ci devra se présenter devant les électeurs sans aucune alliance.

Il est intéressant de lire, à ce propos, la réponse du parti socialiste à la "demande en mariage" des communistes. Il y est dit notamment: "Non, camarades communistes, nous ne pouvons pas faire le moindre accord avec des dirigeants dont la politique est déterminée par

la diplomatie d'une nation étrangère, même si cette nation était socialiste, ce qui n'est pas le cas pour la Russie qui est une nation impérialiste au sein de laquelle n'existe aucune liberté de discussion, de critique, d'information, et où les ouvriers sont exploités comme nulle part ailleurs dans le monde, alors que la grève est punie de déportation et même de mort.

"Pour que l'unité puisse se faire entre nous il faut que le parti communiste devienne un parti démocratique tenant tous les ans un congrès au sein duquel pourront s'affronter les différents points de vue qui existent chez vous comme chez nous. Il faut que le parti communiste élise démocratiquement ses dirigeants et qu'il se présente à la ligne politique ainsi que son programme. Il faut que le parti communiste dénonce comme nous toutes les atteintes à la liberté, les camps de travail forcé, les emprisonnements et exécutions des démocrates et des socialistes dans les pays où les communistes sont venus au pouvoir, souvent avec l'aide de ces mêmes socialistes et démocrates, qu'il condamne le parti unique, qu'il cesse de professer que la guerre est un "moyen comme un autre".

C'est dire qu'une telle alliance ne pourrait jamais se faire, car les socialistes sont des démocrates et l'on n'imagine pas un parti communiste dont la politique serait déterminée, en congrès, par les méthodes démocratiques de la libre discussion et du vote. L'orientation du P.C. procède au contraire d'une doctrine tracée à l'avance, ce qui restreint absolument la liberté de choix du militant. Celle-ci achève d'être réduite par le fait que les directives majeures viennent de Russie soviétique.

La rupture est donc très nette entre socialistes et communistes et l'isolement de ces derniers, total. Les partis véritablement "nationaux" qui se réclament d'un idéal de justice sociale se regroupent sous l'égide du Front républicain. Certains observateurs évoquent en passant la possibilité d'un "raz-de-marée" électoral en faveur des modérés. Les électeurs en tout cas se font inscrire massivement sur les listes. D'où vient cet intérêt inusité pour les élections sinon d'un certain enthousiasme suscité par la volonté d'action et de nouveau manifestée par M. Mendès-France et ses amis? Mais soyons prudents et attendons des signes plus révélateurs pour hasarder des pronostics.

Réunion de l'Association catholique pour les questions économiques

New-York (CCC) — L'Association catholique pour les questions économiques tiendra sa 14e réunion annuelle à l'Hotel Roosevelt (New-York), le 29 et 30 décembre courant. Cette session aura pour thème général "l'établissement de l'ordre dans une économie pluraliste".

Un des conférenciers sera le R.P. Emile Bouvier, S.J., de l'Institut social populaire de Montréal, qui parlera des "expériences faites au sujet de l'économie pluraliste".

Des experts sont en train de monter à Fort Wayne, Indiana, une bibliothèque de bruits. Ces enregistrements permettront de comparer ensuite les bruits de diverses origines afin d'en supprimer les causes. L'idée est intéressante et cette bibliothèque cacophonique sera probablement utile puisqu'on a constaté de grands frais pour l'établir. Mais ce qui étonne le profane, c'est le luxe des précautions prises pour capter tous ces tapages à l'état pur, sans aucun mélange de sons parasites.

D'abord la salle d'enregistrement est évidemment à l'épreuve du son, parfaitement isolée. Cette salle, qui pèse 500.000 livres, est une chambre dans une autre; elle flotte sur des ressorts d'acier et des amortisseurs de choc en caoutchouc, pour empêcher la transmission de toute vibration d'origine extérieure, comme le passage d'un train, d'un avion ou d'un camion à proximité de ce temple silencieux du bruit.

Les murs de la salle intérieure, en béton, ont huit pouces



se libérer ou étouffer.

Guerre froide en Proche-Orient

IV

L'Amérique payera!

par Edouard SABLIER
(Tous droits réservés pour le "Devoir" et le "Monde")

Les auteurs du traité de Bagdad ont achevé leurs préparatifs. Tout est prêt pour la levée du rideau: théâtre, argument, acteurs, musique. Le titre lui-même de la pièce est évocateur des Mille et Une Nuits avec les richesses miraculeuses qu'Aladin découvrait au centre de la terre et que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de pétrole. Ce n'est pas par hasard qu'en inaugurant la conférence des "cinq", le premier ministre irakien Nour Sa rappelle que les premiers contacts entre la chrétienté et l'Islam eurent lieu à Bagdad, où les envoyés de Charlemagne échangeaient des cadeaux avec le calife Haroun Al Rachid.

La représentation peut donc commencer. Il ne manque plus que l'accord d'un dernier personnage: le commanditaire.

Depuis 1948 le gouvernement de Londres s'était vainement efforcé de mettre sur pied un commandement du Proche-Orient dont la direction lui serait confiée. Les conférences successives de Malte n'eurent pas d'autre objet. Lors qu'en 1951 le gouvernement britannique annonça son intention de mettre fin au traité anglo-égyptien de 1936 la Grande-Bretagne suggéra une démarche commune des trois puissances occidentales — auxquelles on adjoignait la Turquie — pour proposer au Caire un plan de défense dans le cadre duquel serait réglée la question de Suez.

C'est pour cette raison que la Grande-Bretagne s'opposa si longtemps à l'entrée des Turcs dans le pacte atlantique: son intention était en effet de réserver la Turquie pour son propre commandement du Proche-Orient.

On s'explique que Londres ait d'abord manifesté fort peu d'enthousiasme lorsque poussée par les E. U., la Turquie entreprit au début de 1954 de grouper sous ses ailes les pays arabes. Il fallut des considérations importantes pour modifier cette attitude et amener Londres, non seulement à ne plus désapprouver le pacte turco-irakien, mais à en prendre la tête.

Une proposition "valable"

Les raisons de cette volte-face sont doubles. D'abord la Grande-Bretagne s'aperçut que le seul moyen de prolonger sans difficulté le traité anglo-irakien qui devait expirer en 1956 serait de lui substituer une entente entre les deux pays dans le cadre d'un accord régional qui pourrait être amorcé par le pacte turco-irakien.

Mais surtout un calcul d'un autre ordre incita la Grande-Bretagne à changer ses vues. Depuis l'arrivée au pouvoir des républicains à Washington les Etats-Unis, sans abandonner l'espoir de prendre la tête du Proche-Orient, considèrent que les dangers de la situation internationale et les initiatives britanniques dans la région.

Cette entente nouvelle permit en 1953 d'éliminer Mossadegh. En

ce qui concerne l'organisation de la défense du Proche-Orient, les Etats-Unis avaient admis le principe de laisser carte blanche aux Britanniques, et même de n'effectuer, dans la mesure du possible, les livraisons d'armes aux pays ralliant le camp occidental que dans le cadre des commandes "off shore".

En d'autres termes si les Etats-Unis consentaient à effectuer gratuitement des livraisons d'armes à l'Irak, par exemple, c'est par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne que passaient ces fournitures. Ainsi de septembre 1954 à septembre 1955 Bagdad alla recevoir dix-huit bateaux chargés d'armes, dont trois étaient fournis par les arsenaux britanniques et payés par Washington au titre des commandes "off shore".

C'est sur ces bases que Londres adhéra au pacte de Bagdad. Ce fut l'occasion d'un curieux chassé-croisé. La Grande-Bretagne, qui la veille encore ne cachait pas son hostilité à l'alliance turco-irakienne en évitant l'incarnation. Dans le même temps les Etats-Unis, véritables inspirateurs du projet, hésitaient à s'aligner parmi les signataires.

Qu'ils s'abstiennent pourvu qu'ils payent!

La réaction suscitée par la conclusion du traité de Bagdad risquait de provoquer une coupure irréparable du monde arabe en rejetant les pays hostiles au pacte, c'est-à-dire l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie, dans une opposition irréductible à l'Occident. Washington jugea donc prudent d'attendre des circonstances plus favorables pour adhérer au pacte.

La Grande-Bretagne ne semble pas, pour l'instant, désireuse de hâter la participation américaine. Le "sleeping partner" peut, à la rigueur, demeurer en dehors de l'alliance, mais à une condition: qu'il en finance le fonctionnement.

Dès le lendemain de la conférence de Bagdad une dépêche de l'Agence France Presse indiquait que Londres avait sollicité le concours financier des Américains: "La Grande-Bretagne a fait valoir au gouvernement des Etats-Unis qu'elle n'est pas en mesure de faire face aux obligations financières et économiques qui doivent être remplies pour assurer le bon fonctionnement de cette organisation de défense".

Dans cette quête la Grande-Bretagne n'est d'ailleurs pas seule. Ses satellites font entendre les mêmes demandes. Pour "intéresser" les Etats-Unis l'Irak vient d'accorder à une firme américaine l'adjudication du barrage géant de Derbend-Khan, dont le prix de revient est de 11 milliards et demi de francs. Le Development Board, qui préside le premier ministre Nour Saïd, prit soin de préciser que "le prix offert par la société américaine n'était pas le plus bas", mais que la participation de cette société "correspondait au but recherché".

Une planche à dollars L'invité du Pakistan est plus directe encore. Avant de se rendre à Bagdad sa délégation n'hésitait pas à affirmer: "Les Etats-Unis doivent nous donner plus d'argent, sinon nous ne prendrons pas d'engagements militaires envers les alliés." De plus, le Pakistan a reçu 171 millions de dollars au titre de l'aide militaire, 362 millions comme aide économique. Cela n'empêche pas les autorités de Karachi d'affirmer: "L'aide militaire des Etats-Unis est grossièrement insuffisante pour les besoins de notre sécurité interne".

Voilà donc le but réel de l'alliance de Bagdad: une immense machine à recueillir des dollars. Le prétexte trouvé par certains dirigeants français dans la guerre d'Indochine, c'est dans la Sainte Alliance de Bagdad que le chercheur la Grande-Bretagne et ses protégés.

Ces espoirs se heurtent toutefois à l'hésitation de Washington. Pour plusieurs raisons les autorités américaines ne sont pas en mesure de palanquer à fond le traité de Bagdad. En premier lieu l'approche des élections présidentielles contraint l'administration républicaine à prendre de nouveau en considération les aspirations du judaïsme américain, grand électeur de l'Etat de New-York, et de ménager en conséquence Israël. C'est dans cet esprit que M. Dulles a dû publier prématurément son plan destiné à mettre fin au conflit israélo-arabe. Il est difficile aux autorités américaines d'accorder leur appui total à un pacte de Bagdad dont l'un au moins des participants réclame la destruction de l'Etat d'Israël.

Economies électorales

Une autre raison de la prudence américaine est le désir de ne pas brusquer l'Egypte. Le Caire ne cache pas son mécontentement devant la combinaison de Bagdad, qui a pour effet principal d'avantager ses rivaux irakiens. Une aide trop ouverte des Etats-Unis aux "cinq" compromettrait les chances d'un accord entre l'Occident et l'Egypte. C'est d'ailleurs pour surmonter cette difficulté que parallèlement aux fonds qu'elle sollicite pour financer le traité de Bagdad la Grande-Bretagne demande également des capitaux pour édifier le haut barrage égyptien.

Mais ce sont surtout des raisons de politique interne qui empêchent Washington de faire droit à toutes ces demandes. Des personnalités influentes de l'administration, parmi lesquelles les trois "H": MM. George Humphrey, secrétaire au Trésor; John Hollister, directeur du programme d'aide à l'étranger; Herbert Hoover Jr., secrétaire d'Etat adjoint, — sont hostiles à tout engagement financier supplémentaire à l'extérieur. Certains milieux républicains estiment qu'à un an des élections présidentielles il convient de réduire et non d'augmenter l'aide à l'étranger.

La question dépasse de beaucoup le cadre du traité de Bagdad. C'est toute la politique extérieure des Etats-Unis qui est en jeu. Les principaux editorialistes américains ont d'ailleurs entamé une campagne dont le but est d'amener une révision des conceptions américaines en Afrique et en Asie.

Au diable l'avarice?... L'U.S. News and World Report constatait récemment que le prestige des Etats-Unis "est vraiment en baisse" dans une région où les communistes "se font chaque jour de nouveaux amis". Les observateurs sont unanimes à dénoncer le péché capital de la politique américaine: l'avarice. C'est le refus de faire face aux exigences financières de la situation qui fait perdre pied aux Etats-Unis devant la Russie. Tous les pactes du monde ne suppléeront pas à cette carence.

"Pourquoi s'indignait récemment M. Walter Lippmann, pour quoi Dulles s'est-il effrayé à travers le monde à conclure tous ces pactes? Parce qu'il se rendait compte que le monde entier doit être rempli de cette organisation de défense".

ALBIN (suite à la page 10)

La grande pitié des écoliers

La situation est plus grave qu'on le croit. Nous sommes en train de former dans Québec une génération d'ignorants. Plus de trois mille institutrices enseignent sans diplôme. Qui sont-elles? Des jeunes filles, de seize ou dix-sept ans, qui ont fait une neuvième année; elles n'ont jamais suivi un cours de pédagogie, n'ont subi aucun entraînement et n'ont reçu aucune préparation. Les commissions scolaires les ont engagées faute de candidates diplômées.

Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le nombre des institutrices non-diplômées augmente d'année en année, de même que le nombre d'écoles fermées faute de titulaires.

Les choses étant ce qu'elles sont, il faut voir à des solutions immédiates et à long terme.

Dans l'immédiat, ce qui presse, c'est de donner des cours de vacances aux institutrices sans diplôme. Dès l'été prochain, il faudrait qu'elles passent par l'école normale. Elles pourraient y recevoir au moins quelques notions élémentaires de pédagogie.

Des milliers de jeunes filles sont diplômées du cours lettres-sciences ou des Instituts familiaux. Il faudrait essayer d'en attirer le plus grand nombre vers l'enseignement. Elles ne possèdent peut-être pas une préparation immédiate, mais elles ont assez de formation générale pour faire de bonnes institutrices.

Quant aux solutions à long terme, elles ne relèvent pas toutes du Département de l'instruction publique ni du Conseil de l'instruction publique. Les commissions scolaires doivent poser les premiers jalons. Font-elles réellement tout ce qu'elles peuvent pour attirer les jeunes filles vers la carrière de l'enseignement? J'en doute. Il y a encore des commissions scolaires qui offrent à leur personnel enseignant le salaire ridicule de sept à huit cents dollars par année. C'est de la pitié, surtout quand on sait que les octrois pour traitement vont croissant avec la hausse des salaires et le taux des taxes foncières. Il y a peu de commissions scolaires dans Québec qui soient vraiment incapables de payer leurs maîtresses d'école quinze cents dollars par année.

Que font les commissions scolaires pour prévoir leur besoin de personnel enseignant? Rien. Elles attendent à la dernière minute pour recruter le personnel dont elles ont besoin. Quand il ne se présente pas, elles engagent des non-diplômées ou ferment l'école.

Il faut plusieurs années pour préparer une institutrice. Les commissions scolaires devraient rechercher dans leur milieu des candidates à l'enseignement et les diriger vers l'Ecole normale. Si c'est nécessaire de leur accorder des bourses ou de leur faire des prêts sans intérêt, qu'elles en prennent l'initiative.

Je sais bien que la fonction des commissaires d'école s'est peu à peu rétrécie; avec les années, les commissaires sont devenus des acheteurs de charbon et des constructeurs d'écoles, autrement dit de simples administrateurs de biens immobiliers. La responsabilité morale qu'ils acceptent en devenant commissaires, ils comptent sur d'autres pour s'en décharger.

Pourquoi les paroisses rurales et les petites villes n'auraient-elles pas leur petit conseil de l'instruction publique, simple groupement où se rencontreraient les commissaires d'école, le curé ou le vicaire, un religieux et une religieuse, un instituteur et une institutrice, quelques pères de famille et quelques mères de famille, oui, des mères de famille, parce que ce sont généralement les mères qui sont plus soucieuses de l'instruction des enfants. Un tel groupement pourrait, en dehors de toute préoccupation de politique locale ou provinciale, examiner le problème scolaire, le retourner dans tous les sens, suggérer des initiatives, créer de l'intérêt autour des écoles et des enfants.

Et pourquoi pas la même chose sur le plan régional? Les éléments sont à portée de la main. On trouve généralement dans chaque diocèse une Fédération des commissions scolaires, une Fédération des instituteurs et institutrices, une ou deux écoles normales, quelques inspecteurs régionaux, l'évêque qui est membre du Conseil de l'instruction publique; sans compter les principales associations professionnelles, comme la Fédération régionale de l'U.C.C. et le Conseil central des syndicats.

N'y aurait-il pas possibilité de réunir tous ces éléments en fonction des besoins scolaires? J'en ai la conviction.

Cette décentralisation des responsabilités ne peut que donner de bons résultats. Le régime scolaire que nous avons dans la province de Québec peut être efficace à condition que les gens s'en occupent. Le Département de l'instruction publique possède des pouvoirs limités sur les écoles. Le gros des responsabilités pèse sur le dos des commissions scolaires, c'est-à-dire des contribuables eux-mêmes. Si le Département de l'instruction publique prend trop d'initiative, on l'accuse d'empiéter sur les prérogatives des pères de famille; si les commissions scolaires ne font rien, on accuse le Département de l'instruction publique d'incurie, d'inefficacité.

Il y a deux solutions au problème scolaire. Ou bien nous faisons disparaître les commissions scolaires et nous instituons l'école d'Etat et les instituteurs fonctionnaires. Ou bien nous conservons la structure actuelle, mais en la revigorant, en y injectant du sang nouveau.

Nos écoles font pitié. Mais nos enfants le font bien davantage.

Gérard FILION

Blocs-Notes

A.-H. Charron

Voici quelques jours notre camarade Barrette, du Droit, revenait sur une idée chère à tous ceux qui, comme lui, ont vu de près la lutte scolaire antienne: il demandait aux survivants de recueillir leurs souvenirs et ceux de leurs contemporains. La mort fauche parmi les combattants de jadis: ils ne seront bientôt plus qu'une poignée. Il faut donc se hâter de noter les précieuses gerbes que constitueront leurs témoignages.

L'occasion de mettre en pratique ses conseils n'a pas tardé de s'offrir à notre confrère du Droit.

M. A.-T. Charron, l'un des anciens présidents de l'Association d'Education vient, en effet de disparaître, à un âge fort avancé, que démentait son allure intellectuelle et physique.

Barrette en a profité pour rappeler que le défunt avait été l'un des pionniers de la résistance.

Fonctionnaire de grande classe, avant même la fondation, au congrès de 1910, de l'Association d'Education, il avait fait dans les milieux français de l'est de la province une campagne de discours qui avait préparé la tenue et le succès de la réunion. Plus tard, il fut l'un des fondateurs du Droit, le quotidien qui devait jouer dans la lutte scolaire un rôle si considérable.

A une heure particulièrement grave, pour nos compatriotes que la mort du sénateur Landry venait de priver d'un chef prestigieux, il accepta de remplacer à la présidence de l'Association le regretté défunt. Son passage à ce poste fut, entre autres, marqué par le grand effort tenté par le ministère pour imposer dans les écoles de nos frères des instituteurs anglo-protestants. M. Charron a fait la part de cette situation dans son œuvre vivante et il est certain que, si les circonstances la lui ont permis, il l'aurait poursuivie.

Parlant à Moncton, au Cercle acadien, après avoir rappelé le caractère et l'éclat de ses manifestations, M. Savoy a proposé, pour leur donner une suite pratique, d'abord la réorganisation de la société nationale de l'Association, qu'il ne faut pas confondre avec la mutuelle, — dont

le succès financier est déjà si considérable. — afin de lui permettre de jouer pleinement le rôle que voulaient pour elle ses fondateurs, puis la préparation d'un album-souvenir qui rappellerait l'éclat des manifestations de cette année.

Il demandait ensuite une action efficace et durable. L'année du bi-centenaire, précisait-il, n'aura été un succès qu'en tant qu'elle sera suivie d'une augmentation de la fierté acadienne et d'un épanouissement complet dans le progrès des oeuvres et entreprises acadiennes.

Le livre de M. Durand

Le Devoir a déjà parlé de l'important volume que vient de publier sous le titre de *Paroles, Ignorants, Arrivés?* (1) notre ancien camarade Louis Durand. L'illustre, qui dissimule sous ce pseudonyme un esprit très cultivé, a consacré à ce livre un article qui est en train de faire son tour de presse et qui se clôt sur l'affirmation que le volume est de ceux qu'on lit, que l'on tient à conserver et que l'on doit prêter le moins possible parce qu'il ne reviendrait pas à son propriétaire.

O. H.

M. Omer Héroux

M. Omer Héroux était forcément incomparable depuis un certain temps de venir au bureau du journal, ses correspondants lui rendraient grand service en adressant son courrier personnel à son domicile privé, 229, avenue McDougall, Outremont (Québec).

Hommage à

Maurice Utrillo

(mort à Dax le 5 novembre dernier)



Guide à la phrase nécessaire, le soleil n'était pas limité pour les voyages entre les pierres et les arbres.

Tu as posé les maisons au bord des espaces de nos coeurs, hésitantes et pudiques, comme des écrans vus d'une enfance sublimée.

Rue de Ravignan, Place du Tertre, Sacré-Coeur de Montmartre: voici les jalons du miracle, entourés d'amour, imperissables parce que protégés d'une tache de verdure et d'un silence de rêve.

Jean-Guy PILON

DÉCISION

d'aujourd'hui

réussite de 1956

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE (I.P.P.)

4232, rue De La Roche, MONTREAL, P.Q.

à l'honneur de vous présenter son célèbre Cours par correspondance.

- Voici quelques points du programme de notre Cours :
- * connaissance de soi-même, suppression des causes de la nervosité, de la timidité, du découragement et du manque de confiance en soi;
 - * amélioration du niveau d'existence, de situation sociale et professionnelle, des qualités nécessaires pour réussir en affaires;
 - * les bases d'une formation de chef;
 - * le maniement des hommes;
 - * règles et principes pour arriver à la supériorité intellectuelle et à la force du caractère.

Décidez-vous! et postez ce coupon aujourd'hui

Institut de Psychologie Pratique (I.P.P.) — Dépt 3

4232 rue De La Roche, MONTREAL, P. Q.

Je désire recevoir sans engagement la documentation complète concernant le programme de votre Cours. Ci-joint timbres-poste de 25c. pour frais d'envoi.

Nom

Adresse

MALADIES NERVEUSES

(d'origine psychique)



PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- | | |
|---|--------|
| I—La Névrose: maladie trop peu comprise, | \$2.50 |
| 275 pages. | |
| II—La Névrose: cette grande misère humaine, | \$2.50 |
| 278 pages. | |
| III—La Névrose: rempart de la maladie, | \$2.50 |
| 280 pages. | |
| IV—Névrose, Conscience, Religion, | \$2.50 |
| 278 pages. | |
| V—Névrose et Obsessions, | \$2.50 |
| 289 pages. | |
| VI—Fautes à éviter en Education, | \$1.50 |
| 175 pages. | |

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal,
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce
d'Angleterre et d'Allemagne
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51)
Ex-boursier des Gouver. de France et du Québec

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

La Vie des Lettres

SOUVENIRS d'Edouard Montpetit

par Pierre de GRANDPRE

Sur les dernières années de sa vie, Edouard Montpetit a pu achever le troisième volume de ses Souvenirs. J'en ai entamé la lecture avec une curiosité un peu émue, comme lorsqu'on ouvre les pages d'un album de famille. J'en faisais un peu de certains grossissements d'événements futiles, de cette naïveté un peu solennelle que l'on trouve quelquefois dans les écrits des quelques générations qui ont immédiatement précédé la nôtre dans les lettres canadiennes. Je ne voudrais pas paraître outrecuidant, mais c'est un fait qu'au temps d'Adolphe Rouhier, un dosage très caractéristique de composition, de conformisme, d'idées et de mots trop prévisibles, de morale, de philosophie ou de sentiments prudhommesques, empêchaient sans cesse l'homme vrai de percer la croûte, de s'avouer, de se révéler. L'obstruction de l'humain était parfois totale; et cela bien entendu était plus sensible dans les autobiographies ou mémoires que partout ailleurs.

L'on pense bien que si j'ose une aussi irrespectueuse remarque, c'est parce que j'ai à reconnaître, avec une égale sincérité, que cette oeuvre posthume d'Edouard Montpetit m'a touché, m'a gagné. Et pourtant le récit s'en tient à la surface sociale d'une vie, à des souvenirs de professeur et de conférencier. Mais une sensibilité, une vision poétique de formes de civilisation préférées, une conviction ardente, affleurent sans cesse dans ces pages d'un homme que l'on aurait bien tort de désigner seulement comme le premier de nos économistes. Edouard Montpetit était infiniment plus que cela: il fut parmi nous un grand humaniste solitaire, un homme de coeur, une intelligence ouverte et soignée, tournée vers le meilleur de l'art et de la vie. Il eût pu laisser une oeuvre de grand écrivain dans un milieu culturel mieux préparé et qui n'eût pas accablé toutes ses ressources dans la besogne ingrate de poser les fondations, de couvrir au plus pressé, d'organiser pour tous les pressés de la culture intellectuelle.

"Je suis enivré, écrit-il quelque part. Je garde pour la vie une sorte de grisaille de la beauté." On l'en croit. Il nous parle à la fin du volume dans un essai intitulé "Présences" qu'il destinait à ses petits-enfants, d'un équilibre de ses amis rapportant des régions qu'il a visitées des toiles ou des poches, "morceaux de souvenir où sa mémoire se repaît d'enchantement, dans la silence retrouvé de son atelier."

"Combien, ajoute-t-il, revenus de loin, se sont ainsi enveloppés d'une atmosphère qu'ils sont seuls à comprendre, qui inonde l'esprit de la chaleur du regret, les garde de l'oubli et stimule leur énergie."

Nous n'avons pas eu chez nous un Henry James douloureux et déchiré pour confronter notre vie aux vieilles civilisations d'Europe. C'est Edouard Montpetit qui, dans une certaine mesure, aura tenu ce rôle, aux yeux de qui sait le lire.

Le dernier chapitre, "Aller et Retour", est sûrement le plus beau et le plus vrai du recueil. L'arrivée en Europe n'est soulignée, cette fois, par aucun lyrisme. Il y a seulement tout d'abord ces phrases brèves: "Les premiers jours en France sont de repos et de travail à la fois. Et je pars pour la Belgique..." Et soudain, au moment de repartir, cet aveu discret: "Plus curieux que je n'aurais cru, ce départ. Déchirement parmi un reste d'indifférence. Je me raisonne: Paris, au cadre charmant, n'est plus le même. Internationalisé, américanisé, il révèle à celui qui ne fait que passer un visage qui n'est plus le sien. Et cependant, j'ai de la peine à le quitter." Et encore une fois, au moment de prendre la large: "Je monte sur le pont de l'adieu, comme chaque fois, à la dernière chose qui vive, les lumières ironiques et fidèles. J'attends. J'attendrai jusqu'à ce qu'ils disparaissent. L'ombre seule brisera le lien. Mais de quel lémotion renait-elle? Est-ce parce que je n'étais pas venu depuis trois ans? Je me croyais mort à l'enchantement."

Mon arrivée m'avait laissé froid, sans me joindre ni me lier, indifférent. Une lucidité qui me paraissait une victoire... Pourquoi donc revivre dans un adieu ce que je croyais n'avoir pas éprouvé? J'analyse. Je cherche. Le regret me serre la gorge... J'étais Français, dans les rues, dans les magasins, au café... J'étais à Paris. Je le sais maintenant, parce que j'ai vu le bas: c'est fini..."

Cette fin du dernier "voyage aux sources" dont nous ayons le récit est pathétique: "Ainsi peu à peu se drapait un voile sur la vie. Mais juste après ces lignes: "Je m'affermis vers mon pays où je suis heureux de rentrer vers mon destin et le milieu qui est"

le mien... Mon pays est grand, vigoureux. Le peuple, que je comprends mieux que jamais, est intéressant, qu'il agisse ou qu'il se défende." Et plus tard, dans le fleuve, après avoir passé Matane: "Le soleil baignait tout le pays... Ma figure, parmi tant de visages britanniques, froidement sensibles, ne bronchait pas. Mais je hurle intérieurement, d'aise et de satisfaction." Ensuite: "A Québec, nos yeux encore européens reconnaissent tout de suite une parenté."

Admirable Edouard Montpetit, le plus Français de nos Canadiens et par cela, en un sens, le plus typique; se sentant trop de racines, ayant trop de mondes et de civilisations à embrasser et à satisfaire en lui!

Mais lui-même a proposé le juste équilibre dans ces lignes que je ne puis m'empêcher de citer largement: "Un voyage en France c'est une longue réflexion sur nous-mêmes et nos impressions les plus vives sont, le plus souvent, canadiennes. Nous subissons mille réflexions. Nous établissons, malgré nous, des comparaisons. Nous recommandons sans cesse la réponse aux mêmes questions. Tout cela nous aide à nous définir."

"Que valons-nous? Mieux que ce que nous sommes dans l'esprit de la plupart... Je plaide d'abord la vérité. Nous sommes ce que nous sommes. Commençons par le reconnaître et nous aurons fait de grands progrès. N'exagérons pas. Disons notre vie, expliquons notre expérience. Bornons nos affirmations aux réalités. Le mérite est sûr. Il jaillira du courant des choses. Nous avons survécu de peu. Nous n'avons pas atteint la perfection; mais ce que nous révélons de vitalité est déjà beau."

"Devant ce que nous avons fait, nous voudrions faire plus. Car notre effort est perfectible. Nous aurons gagné le jour où nous aurons la modestie et la volonté de nous en persuader. Pas de grands mots. Pas de vaines susceptibilités. Moins de rebuffades. Plus de langue de Louis XIV, plus d'excessive sentimentalité. La vérité, elle est suffisante et singulièrement féconde. La vérité par l'esprit critique, acceptée chez les autres, avivée en nous. Nos boudoirs sont enfantines, nos réserves déplorables."

Pierre Corneille précurseur de l'humanisme contemporain

Un article inédit de

J.-Claude IBERT

On célébrera dans quelques mois les trois cent cinquantième anniversaire de la naissance de Pierre Corneille (1606-1684). Une lucidité de l'occasion de rendre une fois de plus justice à l'illustre auteur du Cid, Corneille a toujours fait figure d'accusé; depuis plus de deux siècles ses admirateurs n'ont cessé de le défendre comme s'il s'agissait d'un coupable. Il est un fait: on n'ose guère attaquer de front le génie de Corneille, mais on n'hésite pas à lui décocher certains traits insidieux qui, sans mettre en péril la solide position qu'il occupe dans la littérature, ont tendance à faire de sa force sa plus grande faiblesse, de son goût pour les sentiments extrêmes l'exemple du plus parfait mauvais goût. Il semble que le XX^e siècle, l'ère de la réhabilitation aux yeux de chacun; l'on ne voit plus en lui l'écrivain officiel, académique et pompeux, mais l'un des classiques qui, par bien des aspects de son oeuvre, demeure l'un des plus proches de notre époque. Certes, les sujets qu'il a abordés, en donnant à la tragédie des règles nouvelles, s'ils correspondent entièrement à l'esprit de son temps, nous paraissent aujourd'hui fort éloignés de nos préoccupations. Mais en situant l'action de ses pièces dans un passé plus ou moins lointain, et en restituant à l'histoire ce qu'il lui empruntait pour garantir l'authenticité des situations autour

desquelles il bâtissait ses oeuvres, il s'est surtout efforcé de montrer au spectateur qu'il avait le souci de respecter la vérité tout en l'exprimant sur le ton de l'expérience vécue. Car Corneille aime peindre l'homme qui affronte les grandes circonstances — celles que l'histoire prend en charge — en ayant le coeur d'y engager le sens de sa destinée. Il se fait l'apôtre d'un héros qui peut mener aussi bien à la vertu qu'au crime, mais dont le mérite essentiel est de permettre à l'homme de s'élever au-dessus de lui-même. Le grand-deur qu'il cherche à atteindre en l'homme n'est que l'expression d'une dignité qui admet la contrainte des passions envisagées comme autant de résistances à vaincre. Du combat que l'homme se livre à lui-même dépend la signification même de l'existence. Corneille croit à l'efficacité de la preuve par l'épreuve. Pour lui, la vie n'a de sens que par celui qui peut lui apporter la mort. Sans doute consent-il à ses héros de céder à la passion de la gloire, mais celle-ci ne fait qu'assurer ou légitimer le triomphe de la dignité humaine dans le respect d'une hiérarchie de devoirs qui ne supportent aucune forme d'humilité ou d'orgueil. L'art de Corneille est d'aller au-delà des contradictions qu'il accumule hors de la vraisemblance dans la fin de les dominer sur le plan de

VIENT DE PARAITRE

Féliciter les autorités civiles et religieuses pour leur campagne contre les imprimés

OBSCÈNES — — — — — C'EST BIEN

LIRE ET FAIRE LIRE

Face à l'imprimé obscène

par Gérard Tessier, prof.

Préface de l'abbé J. St-Louis, Visiteur en chef à la Commission Scolaire de Montréal

— — — — — C'EST MIEUX

PRIX \$1.25

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
Prix spéciaux aux commissions scolaires
Commandes postales: 601, Emile Journault, MtL.

Pour les Fêtes: offrez

LA TRILOGIE

d'ANDRÉ DAGENAIS

- | | |
|----------------------------|------|
| Vers un nouvel âge | 2.50 |
| Restauration humaine | 3.65 |
| Dieu et Chrétienté | 2.00 |
| (Pour la trilogie) | 6.50 |

AU BON LIVRE

5165 Côte-des-Neiges

RE. 7-5085

SAISONS

Nous n'irons plus danser bergère,
Car nos oiseaux ont quitté nos forêts.
Nous n'irons plus danser bergère,
Le vieil automne approche, il est tout près.

Nous n'irons plus danser bergère,
Car la neige tombe dans notre ciel.
Nous n'irons plus danser bergère,
Car l'abeille a distillé tout son miel.

Nous n'irons plus danser bergère,
Puisque les chemins sont pleins de ruisseaux.
Nous n'irons plus danser bergère,
Où mettre le pied? il y a trop d'eau.

Nous n'irons plus danser bergère,
L'été est arrivé, allons chasser.
Nous n'irons plus danser bergère,
Le merveilleux été vient de passer.

Paul ANDRIONET

Ce poème a remporté un diplôme d'Excellence
aux Jeux Floraux du Québec (France).

LIVRES CHOISIS

par

ÉMILE HENRIOT

de l'Académie française

ANDRÉ MAUROIS

de l'Académie française

ANDRÉ BILLY

de l'Académie Goncourt

FRANCIS AMBRIÈRE

ROBERT KEMP

RENÉ LALOU

R. LAS VERGNAS

C. EDMONDE MAGNY

JACQUES NELS

MARCEL THIÉBAUT

P. GASCAR

"LA GRAINE"

J. HOUGRON

"JE REVIENDRAI A KANDARA"

J. DE LA VARENDE

"M. LE DUC DE SAINT-SIMON ET SA COMÉDIE HUMAINE"

A. DHOTEL

"LE PAYS OU L'ON N'ARRIVE JAMAIS"

COMITÉ DE SÉLECTION DE L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE HABITUEL
ou à notre salle d'échantillons:
914, rue Saint-Denis, Suite 118, Montréal

Messieurs les curés,

UN OUVRAGE POUR VOUS

L'ENQUÊTE PRÉNUPTIALE

par M. L'abbé P.-E. Giroux, D.D.C.

L'auteur de cet ouvrage s'est fixé comme but "de faciliter au prêtre l'exercice de son ministère et de lui être utile dans l'enquête prénuptiale, telle que prescrite par le Saint-Siège et le mandement collectif des évêques du Québec et d'Ottawa". L'ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur aborde d'abord la question de la tenue et de la conservation des registres, et de tous documents officiels, avec de nombreuses indications pratiques. Ensuite il traite de l'enquête prénuptiale elle-même: obligation, temps, lieu, procédure, etc. Enfin, il rappelle les dispositions du droit canonique relatives aux empêchements de mariage, au consentement des conjoints et à la forme canonique. C'était faire oeuvre fort utile, puisque se trouve réunie en un même volume une doctrine déjà existante mais éparse et difficile à trouver.

Un ouvrage de 200 pages

Relié et titré or

\$3.00

(remise habituelle au clergé)

AUX ÉDITIONS FIDES

25 est, rue Saint-Jacques, Montréal

FIDES

LES PLUS BELLES CARTES DE SOUHAITS

et

LES PLUS BEAUX OUVRAGES D'ETRENNES

sont chez

FLAMMARION

Et pour la première fois au Canada

Les agendas MIGNON de Paris

pour la poche ou le bureau

« Le cadeau parfait de l'homme et de la femme de goût »

Sont en exclusivité chez

FLAMMARION

1243 rue UNIVERSITE

UN. 6-6023

OUVERT TOUS LES SOIRS, DU LUNDI AU VENDREDI, JUSQU'A 10 HRS P.M.
ET LE SAMEDI JUSQU'A 6 HRS P.M.

Stationnement gratuit pour nos clients (Globe Parking, Carré Phillips)

De la grisaille de Moscou à la chaleur de la Géorgie

(suite de la page 1)

Un peuple noble et courageux

Les frères Tharaud, dans une courte étude sur la Géorgie, après avoir rappelé la succession ininterrompue d'invasions dont elle a été victime tout au long de son histoire, ajoutent: "Aucune d'elles n'a pu la dompter, elle a rejeté tous les jougs bien qu'au cours du dix-neuvième siècle et des premières années du vingtième, en cent vingt ans, neuf fois elle s'est insurgée contre ceux qui pouvaient s'en croire les maîtres. Ainsi s'est forgée dans la lutte ce peuple noble et courageux, vaillant et affable, sobre et artiste et cultivé, ces héritiers de la Toison d'Or, dont il est dit que dans le moindre de ses gestes, chacun d'eux semble sur sa terre un seigneur qui se souvient de ses ancêtres".

Et si j'ajoute que la race géorgienne est très belle physiquement, que pendant longtemps le petit Larousse la définissait comme "la plus belle race du monde", ne dira-t-on pas que les frères Tharaud et tous ceux qui parlent dans le même sens qu'eux, ont une courte vue, qu'ils sont aveuglés par un enthousiasme exagéré, que leur sentimentalité obscurcit leur sens critique? ... Eh bien, en dépit de toutes ces jugements réprouvés qui peuvent s'abattre sur moi, je ne puis m'empêcher de chanter la loquacité de la Géorgie et des Géorgiens!

Ce qui n'a pas peu contribué à nous rendre les Géorgiens si sympathiques, c'est qu'ils n'ont jamais fait de propagande à notre intention. Une seule fois, on nous a rappelés que nous étions parents dans le pays natal de Staline. Par contre, tous les jours, nous entendions parler de Roustaveli, leur grand poète du XIIIe siècle.

A toute occasion, nous sentions que l'échange était possible entre eux et nous. A Moscou, ce fut le contraire: un abîme de méfiance nous séparait. Combien de fois n'ai-je pas offert d'envoyer des renseignements sur la Géorgie à nos hôtes de "VOKS" qui sont censés être en relation avec le monde extérieur et qui pourtant ne connaissent le Canada "intellectuellement" que par les revues "CHATELAIN" et "CANADIAN HOME JOURNAL" et par les écrits de Dyson CARTER. ... Je reconnais que, hélas, nous ne sommes pas à l'avant-garde du monde intellectuel, mais de là à admettre que nous ne produisons rien d'autre, il y a une marge. C'est sous le coup d'une humiliation teintée de colère que j'offrais donc de leur envoyer d'autres publications: "Ce n'est pas nécessaire", me répondait-on avec le sourire. Un jour, Konstantin Perevozchikov, le représentant officiel de la dite société "culturelle" VOKS, émit son opinion sur le moyen d'âge, principalement sur le moyen d'âge français, pour lui époque de grande noirceur et de décadence, qu'il confond d'ailleurs avec... "l'inquisition espagnole!" J'entraînai dans la bataille avec la fougue qu'on doit attendre d'une élève de l'Institut d'Etudes médiévales Albert-le-Grand! En désespoir de cause, je lui offris de lui envoyer des manuscrits sur microfilms, qu'il pourrait lui-même traduire, et qui l'éclaireraient un peu sur ce qu'il semble ignorer totalement. "Non merci, me répond-il, nous avons en U.R.S.S. tout ce qu'il nous faut!" ... Après m'être frappé la tête plusieurs fois sur le mur de granit, sans espoir de le braver, c'est pour moi une joie immense, inespérée d'entendre un Géorgien, Amiran Avalliani, me dire: "Je sais bien que nos gouvernements ne suivent pas la même ligne politique, mais qu'importe! Nous sommes contents de pouvoir voir montrer ce que nous faisons, comment nous vivons; en retour, j'aimerais beaucoup connaître le Canada et son peuple. Ce qu'il y a d'important, c'est que entre vous et nous, s'établisse un courant d'échange!" Je n'aurais rencontré, dans tout l'Union soviétique, que ce seul Amiran, cet homme libre de tout préjugé, que nous nous sommes entendus à dire: "Nous sommes contents de vous voir, nous sommes contents de vous connaître, nous sommes contents de vous parler de la Géorgie et de la Géorgiens. Dans le moindre de leurs gestes, dans toutes les attentions qu'ils vous pro-

digent, ils mettent une chaleur tout "italienne". Je n'ai pas oublié, en particulier, leur manière de donner: ils ne cherchent pas à vous mettre plein les yeux ou plein l'esprit, mais à vous offrir ce qui peut réellement vous faire plaisir. Par exemple, je me souviens comment s'est terminée la visite au Musée d'Art d'Etat. Je venais de découvrir des purs merveilles dans les salles réservées à l'art médiéval. Sur les murs, aux trois-quarts recouverts d'un tissu bleu profond, j'avais admiré des icônes, des coupes d'or ou d'argent, des bijoux de filigrane, des vases, etc. Le Musée contenait également des œuvres qui datent du dix-neuvième siècle, mais je revins toujours dans les premières salles, comme fascinée. Je découvrais que non seulement la Géorgie n'était pas en retard sur la production occidentale de cette période, mais qu'elle accusait même une certaine avance puisqu'elle avait eu, de toute évidence, une véritable Renaissance au dixième siècle. J'étais emballée. Or, d'un coup, elle me procura des reproductions, un catalogue illustré, en fin de document que je me juraais rapporter avec moi. Les journaux de l'U.R.S.S. ne sont malheureusement pas aussi bien organisés que ceux d'Europe ou d'Amérique; dans les grandes villes, à Moscou, à Leningrad, on peut trouver catalogues et reproductions sur cartes postales, mais les illustrations sont si mauvaises qu'elles desservent les œuvres qu'elles représentent. A Tbilissi, qui est une toute petite ville, on ne trouve rien du tout. J'étais désolée. Alors, le conservateur, un vieillard qui le dit passer toute sa vie dans ce Musée, à entourer de ses soins et de son amour, ont réussi à préserver les droits de leur langue nationale et, parce qu'ils sont vaincus et ne peuvent pas par conséquent interdire la langue russe, à faire régner partout le bilinguisme.

Le nationalisme géorgien n'est pas mort

Je ne sais pas ce qu'en pensent les dirigeants de Moscou, mais pour ma part je ne crois pas, mais pas du tout, que le nationalisme géorgien soit mort après son dramatique et sanglant saut de 1924. Je ne le crois pas parce que les Géorgiens n'ont pas perdu ce qui fut toujours leurs qualités dominantes, leur fierté et le respect d'eux-mêmes, qualités qui sont l'aliment naturel de tout sentiment nationaliste. Les Géorgiens sont conscients d'être les héritiers d'un passé historique et culturel de première grandeur. Il faut les voir redresser la tête quand on leur demande s'ils sont Russes, ou Soviétiques, et répondre: "Nous sommes Géorgiens, et Géorgiens pur!" comme ils l'ont fait plusieurs fois devant moi. Il faut voir leur figure s'animer, leurs yeux briller, quand ils parlent de Shota Roustaveli, leur poète épique du douzième siècle, qu'ils vénèrent encore aujourd'hui au point d'avoir donné son nom à la plus belle rue de leur capitale et à son grand théâtre: il faut les entendre nous assurer qu'il n'y a rien de plus beau que la grande chanson de geste: "Tariel, ou l'homme à la peau de léopard", attribuée à ce même Roustaveli, et qui est une glorification du règne de leur "reine-roi" Tamar. Peut-on s'étonner qu'avec une mentalité saine, ils

Un folklore d'une richesse inépuisable

Je n'aurais pas été convaincue du caractère spécifique bien marqué des Géorgiens, qu'il me serait apparu comme une évidence, en prenant contact avec leur folklore qui est d'une vitalité extraordinaire. La Géorgie, par sa position géographique, est un couloir entre l'Orient et l'Occident; cette situation se reflète parfaitement dans son folklore. De plus, pendant des centaines et des centaines d'années, les envahisseurs se sont succédés sans arrêt sur son sol, des races différentes se sont entrecroisées. Elle fit alors office de creuset: elle a conservé quelques éléments des folklores étrangers, mais elle ne les a pas conservés à l'état pur; elle les a transformés, et les Géorgiens. C'est ce qui donne au folklore géorgien son incomparable richesse, sa variété, ses possibilités presque à l'infini. Je n'oublierai jamais, ni aucun de mes compagnons de voyage non plus, le récit de l'"Ensemble National Géorgien", récit qui fut orga-

de goût; ni dans la gamme des couleurs des costumes, ni dans la chorégraphie, ni dans les harmonisations des chants.

Si les interprètes peuvent atteindre un tel degré de perfection, nous offrir un spectacle d'un art incomparable, c'est que, tout en étant professionnels par leur technique, ils sont restés des "amateurs" au sens étymologique du mot: ils chantent et dansent avec amour et conviction, parce que chanter et danser les rend heureux. Et de plus, tout Géorgien qui se plonge ainsi dans son folklore, en continuant la tradition qui lui vient de ses ancêtres, rejoint les constantes de sa race: il redonne un homme libre. Nous l'avons senti, ce soir-là, en regardant et en écoutant chacun des membres de l'"Ensemble National Géorgien", comme nous l'avons senti tous les autres soirs, quand, après avoir pris le quatrième ou cinquième repas de la journée, en revenant du théâtre, nous restions entre nous, pour le seul plaisir de se détendre ensemble avant d'aller dormir. Il y en avait toujours un, qui un Géorgien, qui un Russe, qui un Canadien, pour se mettre au piano et faire danser ses compagnons. Alors, Tzito Chikvane et Michel Dzibladze, nos interprètes, ne pouvaient résister. Et hop! tant pis pour la visite! Le signal est donné: le folklore géorgien est plus fort que toutes les danses dites "modernes", que toutes les danses occidentales mises ensemble. Et tous, Géorgiens, Russes et Canadiens, nous nous laissons entraîner avec un plaisir non dissimulé.

Après avoir assisté au récit de l'"Ensemble National Géorgien", après avoir vécu ces moments d'intimité avec nos hôtes, nous étions tout disposés à accepter les chiffres que fournissent les statistiques et qui affirment que plus de soixante-quinze pour cent des Géorgiens sont musiciens (instrumentalistes ou chanteurs), ou danseurs ou poètes.

Pour ma part, je ne crois pas que je serai un jour capable d'oublier mon séjour parmi eux, parce qu'il m'a permis de connaître un peuple profondément artiste, "authentique" et fidèle à lui-même, très raffiné et très noble. Et je ne peux qu'être parfaitement d'accord avec Kalinina quand elle affirmait que "le principal article d'exportation de la Géorgie: c'est son intelligence".

Diminution de la production d'aluminium

MONTREAL (PC)—Une pénurie d'eau nécessitera une nouvelle diminution dans la production de l'aluminium dans les industries du Québec de l'Aluminium Company of Canada, a-t-on annoncé aujourd'hui.

La nouvelle a été annoncée par M. Nathaniel V. Davis, président de l'Aluminium Limited.

M. Davis a déclaré: "Comme on l'avait prévu, il sera nécessaire d'effectuer une nouvelle réduction dans la production des usines d'aluminium de la Province de Québec, à compter du début de janvier jusqu'au 20 avril environ, résultant ainsi en une perte de production pour 1956 d'environ 65,000 tonnes. Ceci veut dire que la production d'aluminium prévue au Canada pour 1956, comprenant celle de Kitimat, sera réduite de 10 pour cent au lieu de 5 pour cent telle qu'annoncé précédemment."

"La compagnie regrette que cette nouvelle coupe ajoutée à la perte de 10,000 tonnes occasionnée par la pénurie d'eau dans le Québec au cours du dernier trimestre de 1955, et survenant à une période où la demande pour l'aluminium atteint un sommet sans précédent, signifie que les livraisons aux clients, au cours de la première partie de 1956, seront moindres que prévues."

"En autant que la chose sera possible, cette réduction de production sera exécutée de façon à affecter le moins possible la mise à pied d'ouvriers."

Les alumineries qui seront touchées sont situées à Arvida, Ile Maligne, et Shawinigan Falls.

La production prévue a été réduite le 1er décembre par suite de la réduction du pouvoir électrique causée par un été particulièrement sec. Les réservoirs qui alimentent les centrales électriques de la compagnie ne contiennent qu'une fraction de leur approvisionnement en eau.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 209 (1955)

FINK MOTORS LTEE
et
GERARD BLAIS, Liquidateur
EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de ladite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 13e jour de janvier 1956, chambre 16, à 10 h. du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite compagnie.

Montréal, 15 décembre 1955.
R. MERCURE,
Député-Protonotaire, C.S.
Me Gilles L. Duguay.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 208 (1955)

IMPRIMERIE CREMAZIE Liée et
GERARD BLAIS, Liquidateur
EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de ladite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1956, chambre 16, à 10 h. du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite Compagnie.

Montréal, 15 décembre 1955.
R. MERCURE,
Député-Protonotaire, C.S.
Me Jean-Paul Saint-Louis.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
No 364,332

NOEL BEAUCHAMP, de cité et district de Montréal, tailleur, Demandeur
vs
FERNAND LAFRENIERE, de la municipalité de Rosemère, district de Terrebonne, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15e jour de décembre 1955.
B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
Mes Michaud, Mercier et Denis,
Avocats,
1117, Ste-Catherine, ouest,
Montréal.



M. Joseph F. Nellis, chef-instructeur du service des wagons-restaurants du Canadien National, illustre dans la vignette ci-dessus la méthode employée pour le dépeçage de la dinde. Afin d'assurer à la dinde plus d'équilibre M. Nellis la retient par la cuisse gauche. (Photo Canadien National)

OFFRE D'EMPLOI

Jeune homme dans la vingtaine ayant fait sa 12ième, ambitieux, bonne éducation familiale, bilingue désirant se faire une carrière dans l'assurance générale pour bureau important de Montréal.

Application confidentielle
Ecrire à case 22, Le Devoir

COMPTABLES AGRÉÉS

BELANGER & DAHME	J. Arthur Deschamps
Comptables agréés	Comptable agréé
10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475	4111 Crescent, Montréal 26 HA. 7812
Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie	VIAU & ROBIN
PAUL GONTHIER Associé à titre particulier Comptables agréés	H-LIONEL ROBIN, C.A. LUCIEN D. VIAU, C.A. JACQUES-B. CHADILLON, C.A. YO. 0642
Montréal, Québec, Ronyon, Rimouski, Val-d'Or-Amos.	4926, av. Verdun, VERDUN

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE	DACTYLOGRAPHES
Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'assurances Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1411, rue Crescent Tel. MARQUETTE 2383-2384	"Tout pour le bureau" Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc. Canada Dactylographe Inc. 44, rue St-Jacques, Montréal Tel.: BE. 3491 R-T. Armand

AVOCATS	ROYAL - Remington - Underwood
Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel AVOCATS ET PROCUREURS Maurice Trudeau, C.R. Jacques Rousseau-François Morel Roger Beaulieu, J. Alfred Ethier 204 ouest, Notre-Dame, MA. 9284	L. O. Smith, Corona silencieuse, régleur et portatif. — Protectors de chèques, calculatrices, et machines à dactylographer. Vente et service. Echange, location, achat.

BREVETS D'INVENTION	N. MARTINEAU & Fils
Manual de l'inventeur et formule de preuve d'invention \$250 — écrivez à ALBERT FOURNIER PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION 934 ST-CATHERINE EST MONTREAL	1019, RUE BLEURY (Entre Vire et Lagacière) MEDECINS

Brevets d'Invention	Dr. C. Melillo
MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tout pays Marion & Marion Raymond-A. Rolie et Alfred Marion 1516, rue Drummond, MONTREAL	gradné d'Europe Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Disorders sexuels, nervus, impotences, complex d'infirmité, anxiété, dépression, "beginement", alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme, obésité. 151 ouest, Sherbrooke - HA. 8356

"Lisez et faites lire Le Devoir"	ASSURANCES
	Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde MONTREAL

La Sauvegarde
MONTREAL

Soyez CERTAIN de vos PNEUS D'HIVER

Faites "mettre de côté" une paire de PNEUS Firestone

TOWN & COUNTRY MAINTENANT!

PETIT PAIEMENT INITIAL
balance à termes

SUPER-TRACTION pour NEIGE...BOUE...GLACE DOUX ET SILENCIEUX SUR LE PAVÉ

STADIUM TIRE SERVICE (BUDGET) LTEE

1871 AV. DELORIMIER, MIL. LA. 4-1177

JE SUIS MUSICIEN! JE CHANTE COU-COU... JE SONNE LES HEURES...

CADEAU RARE et ORIGINAL (3 dans 1) Cou-Cou, Carillon et Musical

Les premiers VRAIS Cou-Cou MUSICIENS de belle classe directement de la Forêt Noire, d'Allemagne. (2 portes).

En démonstration permanente pour votre choix exclusif en toute occasion.

Toutes sortes de beaux sujets sculptés et décorés à la main. Le Cou-Cou est un cadeau d'un souvenir inoubliable qui réjouira le cœur de toute la famille, pour une génération à venir.

Venez réserver votre Cou-Cou MUSICAL pour le temps des Fêtes car la quantité est limitée. En même temps, vous verrez le plus gros Cou-Cou au monde en exposition à:

GALERIE du COU-COU

PALAIS DU COMMERCE (Local 3) Sous-sol
1600, rue Berri, Montréal Tel.: HA. 5770

Le Cou-Cou MUSICAL, par tradition, est un PORTE-BONHEUR pour celui qui le DONNE et celui qui le REÇOIT

SUCCURSALE A QUEBEC — 221-4e RUE — TEL.: 2-7621

CADEAU RARE et ORIGINAL (3 dans 1) Cou-Cou, Carillon et Musical

Les premiers VRAIS Cou-Cou MUSICIENS de belle classe directement de la Forêt Noire, d'Allemagne. (2 portes).

En démonstration permanente pour votre choix exclusif en toute occasion.

Toutes sortes de beaux sujets sculptés et décorés à la main. Le Cou-Cou est un cadeau d'un souvenir inoubliable qui réjouira le cœur de toute la famille, pour une génération à venir.

Venez réserver votre Cou-Cou MUSICAL pour le temps des Fêtes car la quantité est limitée. En même temps, vous verrez le plus gros Cou-Cou au monde en exposition à:

GALERIE du COU-COU

PALAIS DU COMMERCE (Local 3) Sous-sol
1600, rue Berri, Montréal Tel.: HA. 5770

Le Cou-Cou MUSICAL, par tradition, est un PORTE-BONHEUR pour celui qui le DONNE et celui qui le REÇOIT

SUCCURSALE A QUEBEC — 221-4e RUE — TEL.: 2-7621

Petites annonces du "Devoir"

BUREAU A LOUER
Bureau à louer dans centre professionnel, s'adresser à RA. 7-7482, en fin de semaine. 20-12-55

LOGEMENT A LOUER
Logement chauffé 6 1/2 pièces, beau site, avenue Lacombe. Tel. RA. 1-1006. 19-12-55

ON DEMANDE A ACHETER
On demande à acheter dictionnaire généalogique Tanguay, complet. Ecrire à Case 21, Le Devoir. 22-12-55

PROPRIETES A ECHANGER
Ai proposition intéressante pour tous genres d'échange de propriétés, commerces, etc. Envoyez photo et description. C.P. 114, Station T, Montréal.

Transport-Camionnage
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: camion poids, réfrigérateurs. V.R. 3786. J.N.O. T-3569, Montréal.

ANNONCES CLASSIFIEES
"Le Devoir" - BÉLAI 3361
434 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de 40c pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque mot pour un mot. Ajouter 6 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5c. GROS CARACTÈRES - Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Natalités, services, services universitaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 3 cents le mot; minimum \$1.00.

Le boycottage des tramways s'est avéré un fiasco



Un rêve de Noël — Le temps des fêtes est arrivé, et avec lui l'occasion de nouveaux rêves. Quelle petite fille n'a jamais vu, en rêve, le Père Noël lui apporter une jolie poupée pour jouer à la maison? La petite Dorothée est comblée. Tant de poupées à la fois dépassent l'imagination la plus furibonde. (Photo "CP")

Le boycottage du service de tramways et d'autobus qui devait, hier, faire sensation à Montréal s'est avéré un complet fiasco. Du moins c'est ce qu'il faut logiquement déduire des témoignages des principaux représentants des groupements en cause. Le major Robert Hénault, commissaire à la Commission du Transport de Montréal déclarait, vers trois heures hier après-midi: "Tout a été parfaitement normal, ce matin. Nous n'avons pas observé la moindre diminution du nombre des usagers des autobus et des tramways. Peut-être la mauvaise température de ce matin, avec ses vents très froids, y a-t-elle été pour quelque chose. Aussi est-il possible que le boycottage attendu soit plus visible ce soir, à la sortie des usines."

"De même n'a-t-on à peu près pas vu, aujourd'hui, de ces fameux petits papiers jaunes qui avaient, par milliers, été collés dans les vitres des automobiles en stationnement, hier au soir, et où on lisait: "Transport gratuit pour usagers du tram". Les automobilistes les ont donc arrachés eux-mêmes, et presque aucun d'eux n'a consenti à collaborer au boycottage. Ça n'a donc été qu'une blague pure et simple sur le transport public, que cette entreprise des petits papiers jaunes. Comme ce vendredi est un vendredi particulièrement près de Noël nous avons mis en service 1650 unités dans la journée. C'est un record. Et les femmes sont allées à leur magasinage, comme ce devait en temps de fêtes, utilisant tramways et autobus et ne coopérant en rien au boycottage". Et à cinq heures de l'après-midi d'ici, M. Philippe Dion, représentant du major Hénault à la CTM déclarait à son tour: "Malgré ce qu'on pouvait attendre de la sortie des usines, rien ne s'est davantage passé."

On n'a même pas observé que des ouvriers aient essayé de causer des ennuis aux percepteurs des billets de tram en utilisant des cents seulement ou en faisant changer trop de billets de deux dollars. Quant aux petits papiers jaunes pour automobilistes il est resté difficile d'en percevoir un seul, dans toute la journée."

Quant à la Police de Montréal, qui se tenait prête à toute éventualité, elle n'a pas davantage eu à intervenir nulle part, puisque l'assistant directeur Bélanger a pu déclarer lui-même: "Tout a été bien tranquille ce matin". Et l'assistant inspecteur Poirier se réjouissait, à son tour, de pouvoir dire à six heures et demie hier au soir: "Nous nous attendions à des troubles, entre quatre et cinq heures, à la sortie du travail, et nous étions prêts à intervenir. Mais il ne s'est rien passé du tout. Tout a été normal."

M. Duplessis est blâmé

Montréal (PC) — Les délégués au Conseil du Travail de Montréal COICT ont adopté jeudi soir une résolution proposée par la présidente, Mlle Huguette Plamondon, blâmant le premier ministre de son attitude dans la question du tramway.

"Contrairement à ses promesses, et s'il est dit, le premier ministre a refusé d'intervenir lors que la ville lui a demandé de retarder la hausse des billets de tramways, et a invoqué des excuses inacceptables."

"Ces mêmes excuses, il ne les a pas invoquées lorsqu'il s'est agi de favoriser ses amis, en faisant voter par exemple à M. Arthur Duperron, président de la Commission de Transport, une pension de \$8,000, après 8 ans de service, au lieu de \$5,000, après 10 ans, sans consulter les autorités municipales."

"Il a aussi fait voter une pension de \$10,000 à M. J.-O. Asselin, sans consulter la ville."

"Les délégués constatent une fois de plus que le sort des populations urbaines ne semble pas être pour le chef du gouvernement une préoccupation sérieuse."

"En ce qui est de l'attitude des autorités municipales, les délégués regrettent que la ville ait pris tellement de temps à agir; cependant, une fois mis en branle, les dirigeants municipaux ont fait l'impossible pour empêcher une hausse du prix des billets de tramways."

"Nous espérons que lors de la présentation des amendements à la charte, que M. Duplessis acceptera aux demandes de la ville."

Québec vote un budget supplémentaire de \$1,920,000

Québec — Au cours d'une brève séance tenue à 11 heures, aujourd'hui, l'Assemblée législative a voté un budget supplémentaire de \$1,920,000 pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1956. Il s'agit de dépenses qui n'avaient pas été prévues lors de l'étude du budget général, à la dernière session. Le principal poste comporte un déboursé d'un million de dollars pour la construction de ponts permanents.

M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, a consenti à l'adoption immédiate du budget supplémentaire, à la condition de pouvoir en discuter lorsque viendra, après l'ajournement des fêtes, le budget de l'exercice 1956-57.

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a présenté le rapport du Comité des Relations Industrielles, qui avait siégé

Une séance du conseil riche en émotions de toutes sortes

Le problème du transport en commun — L'indemnité des conseillers. La motion Simoneau crée une situation confuse — Le nombre des taxes.

La séance du conseil municipal, qui a pris fin hier matin, un peu avant une heure, a été riche en émotions de toutes sortes.

Au cours des 11 jours de session, les conseillers municipaux ont discuté de tous les sujets imaginables. Le transport en commun a eu cependant la vedette, durant au moins cinq jours.

La séance a pris fin avec l'adoption d'une motion présentée par le leader du conseil, M. Marcel Lafaille, appuyé par le commissaire Edmond Hamelin, de mandant d'inclure dans le bill de Montréal une clause pour que la loi limitant à 4000 le nombre des taxis à Montréal soit prolongée d'un an à compter du 1er mai prochain.

Un peu plus tôt, par un vote de 33 à 32, le conseil votait en faveur de l'augmentation de l'indemnité aux conseillers. Choix curieux, plusieurs des conseillers qui avaient affirmé qu'il n'était pas "opportun" d'engager la ville à faire de nouvelles dépenses pour la création d'un Conseil des Arts, ont voté en faveur de l'augmentation de l'indemnité.

Les trente-trois conseillers qui ont voté en faveur sont MM. Seigler, Filion, Savigneau, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Desjardins, J.-H. Dupuis, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Croteau, Dozois, Lépine, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Emile Pigeon, Gauthier, Lessard, Desjardins, Kliger, Aronoff, Bonnier, Antoine Tremblay et Lanciault.

Ont voté contre: MM. Vanier, Pierre Desmarais, J.-N. Drapeau, Vautel, Lévesque, English, Archambault, Goulet, Brisebois, Hamilton, Bertrand, Hanson, Mack, Vezeau, Crompt, Brown, Sullivan, Boire, Labelle, Clouette, O'Hearn, Guilbeault, Hayes, Angers, Montpetit, Meunier, Saulnier, Sigouin, Letellier de Saint-Just, Outerbridge et Pelouquin.

Les trente-trois conseillers étaient absents au moment du vote. Mais ce qu'il y a de plus paradoxal, c'est que juste au moment où l'on votait sur cette question au conseil municipal, les trois représentants du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, MM. Roger Provost, Louis LaBerge, et Hector Marchand se

prononçaient contre l'augmentation, devant les membres du CMTM réunis en assemblée régulière.

Les autres membres du conseil qui étaient absents sont MM. McKenna, Healy, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, McDougall, Lyall, Murphy, Laverdure, Wagar, Sarrazin, Loiselet, E.-T. Asselin, Gagliardi, Léopold Pigeon, Grégoire, Millen, Armand Dupuis, Mayer, Boland, Savigneau, Tozzi, Ouimet, André Desmarais, Niding, Poitras, Moisan, Campeau, Lucien Tremblay, Pelletier et Doissonnauld.

Le questionnaire envoyé par le Bureau de Revision aux propriétaires qui contestent leur évaluation, le Bureau de Revision a décidé au cours de la session prochaine de l'attitude qu'il entend prendre. Il se pourrait qu'il décide de ne pas utiliser le questionnaire cette année ou encore d'attendre la décision qui sera rendue par la Législature.

Maintenant que la séance du conseil est terminée, les yeux se tournent vers la Commission Lafaille qui doit étudier le problème du transport en commun et faire rapport au conseil lors de sa séance qui aura lieu à la fin de janvier.

Cette Commission se réunira pour la première fois lundi prochain à quatre heures. Elle est composée de 18 membres du conseil.

Mardi matin, le maire de Montréal, Jean Drapeau, rencontrera à nouveau les maires des municipalités desservies par la Commission de Transport.

L'exécutif pour sa part étudiera aussi ce problème.

La Chine communiste intensifie sa campagne contre l'Eglise catholique

HONG-KONG (Reuters) — Les rapports officiels parvenant à Hong-Kong en provenance de la Chine communiste font voir une campagne intensifiée contre l'Eglise catholique.

La principale cible des Rouges semble être la Légion de Marie, société laïque que les communistes qualifient de "mouvement réactionnaire".

Le gouvernement de Péiping, par sa presse et sa radio, a récemment renouvelé ses appels au peuple chinois "d'accroître votre vigilance, et de vous montrer résolu à éliminer tous les éléments contre-révolutionnaires qui se cachent au sein de l'Eglise catholique".

Bien que les missionnaires protestants qui arrivent à Hong-Kong de l'intérieur de la Chine parlent de restrictions à la liberté religieuse des nombreuses sectes protestantes, les rapports officiels des communistes ne parlent que des catholiques comme étant les principaux "contre-révolutionnaires" qui menacent la sécurité de l'Etat.

La Légion de Marie connaît sa première persécution en 1951, alors que le gouvernement ordonna à tous les membres de cette confrérie, sous menace de longues sentences de prison, de s'enregistrer auprès de la police.

Depuis lors, à ce que disent les prêtres occidentaux arrivant ici après leur expulsion de Chine communiste, la police et les apôtats, dans tous les villages du pays poursuivent une campagne sans relâche d'intimidation contre les membres fidèles de la Légion de Marie.

Ils ajoutent que la police exerce une forte pression pour amener les catholiques à rejeter l'autorité du pape et se rallier à "l'Eglise réformée" qu'approuve officiellement l'Etat.

Un prêtre rapporte que la police a averti les jeunes catholiques de Changhaï la plus grande et la plus densément peuplée des villes chinoises, que leur avenir ne serait guère brillant en "nouvelle Chine", s'ils continuaient d'afficher de la loyauté envers le Vatican.

Des observateurs d'ici qui ont une grande connaissance des choses chinoises disent que les communistes ont considérablement réduit l'étendue et la cohésion de la Légion de Marie en expulsant plusieurs des missionnaires étrangers qui en étaient les principaux organisateurs.

Un relevé, publié par le Centre catholique de Hong-Kong en novembre dernier, révèle qu'il ne reste plus que 35 missionnaires étrangers de foi catholique en Chine. Ce nombre comprend deux évêques américains, dont l'un est emprisonné, et 13 prêtres, aussi emprisonnés, dont sept sont des Américains. Il y avait de plus alors 15 religieuses, toutes en liberté.

LA SEMAINE SAINTE A ROME

Départ de New-York, SS LIBERTÉ, 3 mars

Itinéraire "A" — FRANCE — SUISSE — ITALIE

VOYAGE DE 8 JOURS \$1295.00
toutes dépenses comprises Classe cabine sur bateaux

Itinéraire "B" avec prolongation en GRECE — EGYPTE — TERRE SAINTE — \$1680.

VOYAGES HONE

1460, Avenue Union, Montréal 2 — HA. 9108

SURDITE

soulagée grâce au tout nouveau **GEM 82** Une merveille de précision et de rendement.

Si petit qu'il se dissimule dans vos cheveux, Madame, ou derrière votre cravate, Monsieur.

Autres modèles au choix. \$35.00

Prix à partir de \$35.00

Pour démonstration sans obligation aucune à votre domicile ou à notre bureau communiquiez avec

RAVOX EARPHONE

1605, rue St-Denis — Montréal

Jour: AV. 8-5302 — Soir: RA. 7-5520

Je suis intéressé à une démonstration

☐ à mon domicile ☐ à votre bureau

Nom et adresse

HONNEUR MILITAIRE

QUEBEC (PC) — Le brigadier Frank Fleury le chef du commandement de l'est du Québec, a décerné jeudi soir la médaille des forces armées canadiennes à M. Gaston Pratte, de Québec, qui est lieutenant-colonel honoraire du Régiment des Voltigeurs de la ville.

TOUJOURS 4,000

MONTREAL (PC) — Le Conseil municipal a décidé hier de limiter à 4,000, comme il l'avait fait cette année, le nombre de taxis pour l'année prochaine.

Collège Saint-Denis

Centre psycho-pédagogique

AFFILIE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

- Pour étudiants doués et surdoués qui éprouvent des difficultés scolaires ou psychologiques.
- Cours classique et primaire

Examen psychologique et service d'orientation

4152 Saint-Denis, Montréal BE. 6219

Célébrez les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans une atmosphère agréable

HOTEL Lapointe

St-Jerome que.

- Menus spéciaux
- Repas gastronomiques
- Cave de choix
- Musique continue
- Service impeccable

Réservez dès maintenant

TELEPHONE ST-JEROME 3531

PARTICIPEZ À L'EXCITANTE SÉRIE DE CONCOURS "NOUVELLE BRADING"

**UN NOUVEAU CONCOURS
TOUTES LES DEUX SEMAINES —**

Voici les prix

Inscriptions SANS capsules:

Inscriptions AVEC capsules:

1er PRIX:
BOURSE D'ÉTUDES
DE \$350.00 POUR LA
PERSONNE DE
VOTRE CHOIX

1er PRIX:
BOURSE D'ÉTUDES
DE \$350.00 PLUS FORD
1956!

2e PRIX:
\$50.00 EN ARGENT

2e PRIX:
\$50.00 EN ARGENT
PLUS SURPRIME
DE \$100.00

10 PRIX DE \$5.00 CHACUN

**10 PRIX DE \$5.00 PLUS
SURPRIME DE \$10.00**

Voici tout ce qu'il vous suffit de faire...

1. Complétez simplement les deux mots
du slogan Brading ...
"B. _____ AU R. _____"
POUR UNE
SAVEUR PLUS VELOUTÉE!
2. Insérez (en lettres moulées) votre nom et
votre adresse, ainsi que le nom et l'adresse
du licencié ou de l'employé de qui vous
achetez vos produits Brading.
3. Incluez 6 capsules de bière Brading, lager
Cinci de Brading ou porter Brading, ou
toute combinaison de ceux-ci, afin d'être
éligibles pour les surprises.
4. Ne manquez pas d'entourer vos capsules de
papier avant de les glisser dans l'enveloppe.
5. Postez vos inscriptions à: Concours
"Nouvelle Brading", C.P. 8900, Montréal, 3.

SOUVENEZ-VOUS QUE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PREUVE
D'ACHAT POUR PARTICIPER ... MAIS SI VOUS INCLUEZ 6
CAPSULES BRADING—BIÈRE BRADING—LAGER "CINCI" DE
BRADING—PORTER BRADING—VOUS DEVEZ AUTOMATIQUE-
MENT ÉLIGIBLES POUR LES SURPRISES ... DONT UN SEDAN
FORD CUSTOMLINE 1956!

VOUS POUVEZ

GAGNER

TOUTES LES DEUX SEMAINES...

BOURSES D'ÉTUDES

plus surprises, dont

AUTOS FORD 1956

et plusieurs autres

BEAUX PRIX EN ARGENT!

DÉTAILS COMPLETS
SUR LES FORMULES
D'INSCRIPTION DISPONIBLES
À VOTRE ÉPICERIE LICENCIÉE
OU TAVERNE!

Conservez les capsules Brading pour avoir droit aux surprises!

BRASSERIE BRADING LIMITÉE

Chronique judiciaire

Serge Brousseau est acquitté

Un jury de 12 hommes le déclare non-coupable d'avoir publié un journal obscène, après une heure et demie de délibérations.

par Yves LAPIERRE

Serge Brousseau, directeur de "Hebdo-Magazine", a été déclaré non coupable d'avoir publié, distribué et mis en circulation un journal obscène intitulé "Hebdo-Magazine". La décision du jury de langue française qui a entendu la cause a été rendue à midi, hier, après une heure et demie de délibérations.

Brousseau était devant la Cour depuis jeudi matin, alors que son procès a débuté sous la présidence de l'hon. juge Wilfrid Lazure.

Jeudi, la poursuite, représentée par Me Dollard Dansereau, C.R., a présenté sa preuve. La défense,

représentée par Me Alexandre Chevalier, C.R., assisté de Me Antoine Geoffroy, C.R., n'a pas fait entendre de témoins. Mais à midi, les deux avocats ont, tour à tour, Me Dansereau en premier lieu, Me Chevalier ensuite, présenté leur argumentation aux jurés. Puis la Cour a été ajournée à hier matin.

Le juge, en effet, devait éclairer le jury sur les questions de droit soulevées par la cause qu'ils venaient d'entendre. Ces remarques ont été faites aux jurés hier matin, puis, quelques minutes après 10 h 30, les jurés se sont retirés pour délibérer.

L'attente a été longue pour plusieurs, sans aucun doute. Cette cause, comme l'a fait remarquer Me Dansereau, lorsqu'il s'est adressé aux jurés, est la première du genre et le verdict des jurés était attendu avec impatience.

A midi moins cinq minutes, branc-bas dans l'enceinte de la Cour. Les policiers de faction s'apprêtent à leur poste, chacun reprend sa place. Le juge Lazure remonte sur le banc et les jurés, l'air soucieux, font leur entrée.

A la demande du greffier, Me M.-A. Hurieau, l'un des jurés se lève et prononce les mots fatidiques : "non coupable".

Flottement dans la Cour. La tension se relâche. Les journalistes, l'air pressé, courent au téléphone ou à leur dactylographe. Les jurés se retirent. Le juge Lazure se tourne vers l'accusé et lui dit : "Vous êtes libre".

Les autres causes au 10 janvier

Après consultation avec quelques avocats des autres bureaux accusés d'obscénité, toutes ces causes sont remises au 10 janvier, de même que les autres accusations portées contre Serge Brousseau.

Aux Assises

Pendant que le jury appelé à juger Serge Brousseau délibérait, le juge Lazure a imposé une sentence de trois ans de pénitence à Jeanne Léveillé, 30 ans, qui a été reconnue coupable, au début de la semaine, par un jury de langue française, d'homosexualité à la suite d'une opération illicite. La victime de cette opération était mère de trois enfants.

En prononçant sa sentence, le président des Assises a dit à la femme Léveillé qu'il n'avait aucune sympathie pour ceux qui procurent un avortement dans un but lucratif.

Alval Robert, accusé du meurtre de sa fille de trois mois, a été déclaré sain d'esprit, hier matin, devant l'hon. juge Lazure, en Cour du Banc de la Reine. Robert a subi un examen mental, à la demande de son procureur, à la prison commune de Bordeaux. Son procès pour meurtre a été fixé au 10 janvier.

Les francs-libéraux se servent sans autorisation du nom de M. St-Laurent

Une déclaration du député de Rivière-du-Loup, fils du premier ministre du Canada

par Guy LAMARCHE

SAINT-JEAN. — Dans la seule assemblée tenue jeudi soir à Saint-Jean pour l'élection complémentaire fédérale, M. Jean-Paul Saint-Laurent, fils du premier ministre du Canada et député de Rivière-du-Loup, a déclaré que l'usage du nom de M. St-Laurent par certains adversaires de M. J.-Armand Ménard, du nom et du portrait de son père dans leur publicité, n'était nullement autorisé par ce dernier. On sait que les francs-libéraux affichent partout le nom et le portrait de M. Saint-Laurent à côté de leur candidat, M. Philidor Oumet.

Cette assemblée en faveur du candidat libéral officiel réunissait un nombre imposant d'adversaires de marque. Deux ministres fédéraux, l'hon. Roch Pinard, secrétaire d'Etat et l'hon. George Marler, ministre des Transports, une dizaine de députés avaient pris place sur l'estrade. On remarquait, parmi ceux-ci, le fils du premier ministre du Canada, M. Jean-Paul Saint-Laurent, M. L.-O. Bertrand, député de Terrebonne, et M. Guy Rouleau, député de Dollard.

M. Guy Rouleau

Le député de Dollard, M. Guy Rouleau, après avoir exhorté les électeurs à toujours s'intéresser à la chose publique, s'est lancé dans une courte critique de tous les partis en présence, dans cette élection. Puis il a souligné que M. Ménard est le seul candidat officiel présenté par le parti libéral. "Il est malheureux, dit-il, que d'autres se soulevaient contre le parti libéral, et croient encore de vrais libéraux. Ils sont nos "mutons noirs".

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a ensuite adressé la parole. Il a rappelé que le comité de Saint-Jean-Berthelme-Napierville n'avait jamais envoyé au candidat d'autre candidat que le candidat officiel, et cela depuis 1887.

L'hon. George Marler

Le ministre des Transports du cabinet St-Laurent, l'hon. George Marler, fut ensuite invité à adresser la parole. "Dans une courte entrevue que j'ai eue, dit-

il, avec le très honorable Louis Saint-Laurent, celui-ci m'a chargé de transmettre ses meilleurs vœux de succès à M. J.-Armand Ménard, candidat officiel de notre parti". Confiant quelques observations faites au cours de ses nombreux voyages à travers tout le Canada, le ministre déclara avoir constaté partout une activité sans précédent. Partout des industries naissent, des plans d'habitation s'élèvent, et l'on sent que le Canada est en plein progrès. "Les libéraux ne prétendent pas s'attribuer tout le mérite de ce progrès. Du temps où je faisais de la politique provinciale, il m'a été donné de constater jusqu'à quel point un gouvernement peut s'attribuer

Réunion de l'Alliance demain

L'Exécutif de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal convoque tous les professeurs à une assemblée qui aura lieu demain, à 2 h 30 p.m., à l'école St-Stanislas, 1200 rue Laurier, (entre Brébeuf et Delaroc).

D'importantes questions se posent à l'étude, entre autres celles de l'augmentation récente des salaires, la cause devant les tribunaux, l'attitude de la "Fédération of English Speaking Catholic Teachers", etc.

A l'occasion de cette réunion, M. Léo Guindon, président de l'APCM, en profitera pour préciser que l'Alliance est irrévocablement opposée à tout mouvement qui aurait pour résultat de diviser les professeurs. M. Guindon fait allusion au nouveau mouvement qui tente de former un quatrième syndicat parmi les instituteurs.

En quelques lignes...

MESSE AU COLISEE

QUEBEC (PC) — De nouveau cette année on célébrera la messe de minuit, à Noël, dans le Colisée de Québec. Mgr Adrien Falardeau, aumônier national de l'Action catholique, chantera la grande messe tandis que 2 prêtres distribueront la communion. Plus de 6,000 personnes avaient assisté à la messe de minuit au Colisée l'an dernier.

VOL DE \$300

MONTREAL (PC) — Un bandit armé a fait irruption vendredi dans une succursale de la Household Finance Company et a obligé la caissière, Mlle Mabel Morrow, à lui remettre \$300 avant de prendre la fuite.

AIDE A L'ETRANGER

OTTAWA (PC) — En vertu du programme d'aide mutuelle des membres de l'OTAN, le Canada a expédié durant la semaine en Italie, au Danemark et aux Pays-Bas, des munitions, des explosifs et des ambulances.

Association des amis du Dr Schweitzer

Un ingénieur français a fait appel, cette semaine, à tous les hommes de bonne volonté pour que soit bientôt formée dans la métropole une Association des Amis du docteur Schweitzer. Le but de ce mouvement serait de faire triompher partout dans le monde l'oeuvre d'amour et de pardon de cet apôtre.

M. Pierre Pugin parlait devant les membres du club Richelieu, Montréal réunis à l'hôtel Queen's, à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire. Après avoir visité et même travaillé en plusieurs pays du monde le conférencier a dit son intention de s'établir définitivement à Montréal.

M. Pugin a connu le docteur Schweitzer, en 1951, à la suite d'un accident grave. L'ingénieur aurait pu perdre la vie sans l'intervention de l'homme qui, depuis 1913, consacre sa vie à la réalisation de la charité devant la misère humaine. Le film, "Il y avait un docteur Schweitzer" aide un peu à connaître l'oeuvre de cet homme extraordinaire.

Son travail est vraiment fascinant, à tel point qu'un reportage du Life a incité un Américain à fonder un hôpital à Haiti, en compagnie de sa femme et de ses quatre enfants. Ce n'est qu'à la suite de la lecture de ce document que M. William Larimer Welton a commencé l'étude de la médecine, et que sa femme a décidé de se faire infirmière. Ils s'établiront à Haiti le mois prochain. Leur hôpital portera le nom de "Hôpital docteur Schweitzer".

La demande de M. Pugin vise à assurer l'existence, et à rendre ainsi plus efficaces, un peu partout dans le monde, des oeuvres de ce genre.

Le Canada paiera 8 millions de plus pour le plan Colombo

OTTAWA (PC) — Le gouvernement se propose d'augmenter de \$8,000,000 l'an prochain la contribution canadienne au Plan de Colombo.

Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir hier que le Parlement sera invité à voter des crédits de \$34,400,000 qui représentent la contribution de notre pays au programme pour l'exercice 1956-57.

Etabli en 1950, le Plan de Colombo vise à promouvoir, par des capitaux et une assistance financière, l'essor économique des pays du sud et du sud-est asiatique. Jusqu'ici, le Canada y a contribué \$133,400,000.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale canadienne, la décision du gouvernement est jugée significative parce qu'elle est prise au lendemain de la visite de MM. Khrouchtchev et Boulganine en Inde, au Pakistan et en Birmanie.

On rappelle à cet égard la récente déclaration de M. Lester Pearson selon laquelle l'Union soviétique, n'ayant pu réaliser ses projets en Europe occidentale à

cause de l'OTAN, tente maintenant sa chance en Asie et au Moyen-Orient.

Désir de M. Pearson

On croit savoir que M. Pearson, au début de la présente année, s'est prononcé en faveur d'une augmentation de \$10,000,000; mais le cabinet et le Parlement avaient décidé de s'en tenir à une augmentation de \$1,000,000. Qui qu'il en soit, l'augmentation totale, par rapport à l'an dernier, sera de \$9,000,000.

Le ministère des Affaires extérieures a précisé hier qu'une partie des crédits additionnels sera affectée au coût du réacteur atomique que le Canada a décidé d'offrir à l'Inde.

Une autre partie des crédits sera consacrée aux dépenses qu'entraîne l'aménagement de l'ouvrage hydro-électrique de Warsak, au Pakistan.

Ce qui restera des crédits additionnels permettra au gouvernement d'aider les pays qui, jusqu'ici, n'ont reçu qu'une assistance technique limitée de notre pays.

La clinique du maire aura lieu mercredi et jeudi

La Clinique de Noël du maire sera tenue, mercredi, 21 décembre, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, et jeudi, 22 décembre, de midi à 9 heures du soir. Les heures de clinique sont plus courtes que lors de la Clinique du Maire, l'an dernier. Mais, par contre, cette clinique dure deux jours au lieu d'un.

De plus, des facilités plus grandes sont mises cette année à la disposition de ceux qui viendront offrir leur sang dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. En effet, la Croix-Rouge a doublé ses effectifs. Ainsi, le nombre de lits installés dans le hall d'honneur sera de 40 au lieu de 20. Le personnel de la Croix-Rouge sera aussi aidé par les infirmières du Service municipal de santé et des médecins, et un certain nombre d'auxiliaires seront plus nombreux au service du public au cours de ces deux jours.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse donnée hier après-midi, à l'hôtel de ville, par le docteur Adélard Groulx, directeur du Service municipal de santé et président du Comité municipal des donateurs de sang, et par M. André Gauthier, directeur du Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, ainsi que par Mme Margaret Wilson, directrice des Relations extérieures de la Croix-Rouge.

Il a été précisé par MM. Groulx et Gauthier que l'objectif fixé par cette clinique du 21 et 22 décembre, était de 2,000 bouteilles de sang. Ce qui veut dire qu'on s'attend que plus de 2,000 personnes se présenteront à l'hôtel de ville pour donner leur sang. L'an dernier, l'objectif de 1,000 bouteilles avait été dépassé. On espère qu'il en sera ainsi cette année.

Bien que le mercredi, 21 décembre, soit spécialement réservé aux employés municipaux, le public en général sera le bienvenu.

Le docteur Groulx pour sa part a précisé que le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge,

tel qu'organisé à l'heure actuelle, ne datait que de 1947. C'est une oeuvre totalement humanitaire. Bien des blessés et des grands malades en ont bénéficié et bien des vies ont été sauvées qui, sans elle, n'auraient pu être épargnées.

Notons, à dit le docteur Groulx, qu'au point de vue économique, ce Service de transfusion sanguine représente un facteur important, car, si les donateurs de sang font leur offrande gratuitement, la Croix-Rouge exige que les transfusions soient administrées titre gratuit également dans tous les établissements ou institutions où elles ont lieu.

De son côté, M. Gauthier a souligné que pour la première fois en décembre 1954, la banque de sang s'est maintenue à un niveau permettant aux hôpitaux d'avoir une quantité suffisante de sang. Grâce à cette clinique du maire, qui se renouvellera cette année, nous serons en mesure de faire face à la situation bien que les exigences et les besoins de nos hôpitaux soient accrus.

Il faudra dix électeurs pour contester le rôle

MONTREAL (PC) — Il faudra à l'avenir une action conjointe d'au moins 10 électeurs propriétaires pour contester la validité d'un rôle d'évaluation municipale si le projet d'amendement à la charte municipale, adopté par les conseillers municipaux, est approuvé par le Parlement de Québec.

Le projet d'amendement prévoit encore que les électeurs propriétaires contestant le rôle devront verser un cautionnement en déposant au greffe de la Cour supérieure la somme de \$3,000 et devront intenter leur action contre l'état du dépôt du rôle et la date de son entrée en vigueur.

A Hull

Campagne pour obliger les magasins à fermer les jours de fêtes religieuses

HULL (PC) — Les chefs de 69 organisations catholiques ont lancé jeudi soir une campagne de protestation pour empêcher les magasins de la ville de demeurer ouverts les jours de fêtes catholiques d'obligation.

La nouvelle organisation — la Ligue de moralité de Hull — a été établie par les groupements lors d'une réunion dans cette ville à majorité catholique. M. Laurent Charette, président régional de la Ligue du Sacré-Coeur, a été nommé président du nouvel organisme.

Les organisations, qui disent que 26 pour cent des habitants de Hull sont catholiques, projettent d'envoyer des lettres de protestations à la direction de deux magasins de vires qui sont demeurés ouverts le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception.

Il projettent aussi d'inonder les bureaux des deux magasins d'appels téléphoniques leur suggérant de rester fermés le 6 janvier, fête de l'Epiphanie.

La Ligue projette aussi demander à ses membres de ne pas acheter dans les magasins qui restent ouverts les jours de fêtes religieuses.

M. Conrad Charlesbois, président du conseil diocésain de l'Action catholique et président de la réunion, a déclaré :

"Nous ressentons profondément cet affront à nos convictions religieuses et nous devons protester avec véhémence contre cette violation des lois de notre religion."

Dans une lettre hue dans toutes les églises de Hull, dimanche dernier, S. Exc. Mgr Jean-Marie LeMoine, archevêque d'Ottawa, a demandé aux Catholiques d'élever des protestations contre les magasins qui sont demeurés ouverts le 8 décembre.

Les Catholiques canadiens sont généralement requis d'assister à la messe et de ne pas travailler le jour des sept fêtes d'obligation annuelles.

La législation de 1955 au Canada

OTTAWA (PC) — Les législateurs canadiens n'ont pas adopté en 1955 de mesures qui feroient époque, mais certaines idées avancées en dehors du Parlement pourraient être l'origine d'importants développements en 1956.

Lors de rencontres fédérales provinciales, l'administration St-Laurent a avancé quatre propositions sur lesquelles pourrait bientôt agir la prochaine session du Parlement qui s'ouvrira le 10 janvier.

1. Une formule remplaçant les accords existant actuellement avec les provinces pour la location des sources de revenus. Les gouvernements provinciaux reprendraient le domaine de la taxation directe : impôt sur le revenu personnel et corporatif et successions.

2. Un plan de participation fédérale-provinciale à l'assistance-chômage.

3. Un nouveau mode de versements pour le parachèvement de la route transcanadienne d'ici 1961.

4. La construction d'un pipeline tout canadien pour amener le gaz naturel de l'Alberta aux provinces de l'Est par collaboration des gouvernements et de l'industrie.

Gros projet

Ce dernier projet vise la construction d'un pipeline de 2,200 milles au coût de \$330,000,000. La Trans-Canada Pipelines Limited poserait les tuyaux jusqu'à la frontière entre le Manitoba et l'Ontario. Une société de la Couronne, financée par les gouvernements fédéral et ontarien, paracheverait la pose des tuyaux jusqu'à Kapuskasing, Ont., distance de 675 milles.

Le gouvernement fédéral a aussi exposé, dans leurs grandes lignes, les conditions auxquelles il serait prêt à lancer un plan national d'assurance-santé. Toutefois, les conversations à ce sujet avec les provinces n'ont produit aucun accord, pas même en principe.

La plupart des quelque 60 mesures proposées par le gouvernement en 1955 étaient des modifications.

LE PORT EST FERME

MONTREAL (PC) — Le départ du cargo Maria de Larina vers l'Italie a été le signe vendredi de la fermeture officielle du port métropolitain pour la saison d'hiver. Les 54 navires qui se trouvent encore dans le port, dont plusieurs cargos des Grands Lacs, y resteront jusqu'à la reprise de la navigation.

Les progrès-conservateurs, le 7 juin, lancèrent une campagne d'obstructionnisme contre une mesure du gouvernement qui prolongeait indéfiniment les pouvoirs extraordinaires du L. C. D. Howe, ministre de la production de Défense. Ces pouvoirs devaient expirer le 31 juillet 1956. Un mois plus tard, après 108 discours et dix jours de débats, le gouvernement fit marche arrière et consentit à fixer une limite de trois ans à presque tous les pouvoirs extraordinaires.

Le coup de théâtre de la session fut l'annonce faite par M. Ross Thatcher, député CCF de Moose Jaw — Lake Centre depuis 1945, qu'il quittait son parti pour siéger comme indépendant. C'était la première fois depuis dix ans qu'un député quittait les rangs de son parti aux Communes.

Moins d'une semaine après qu'il se fut réuni, le Parlement adopta une loi augmentant les prestations d'assurance-chômage supplémentaires durant l'hiver.

Le discours du Budget annonça une réduction moyenne de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel à compter du 1er juillet, financée par les gouvernements fédéral et ontarien, paracheverait la pose des tuyaux jusqu'à Kapuskasing, Ont., distance de 675 milles.

Les dépenses du gouvernement durant l'exercice financier de 1955, furent réduites à \$4,507,990,000, soit \$60,000,000 de moins que le sommet de l'année précédente.

En janvier, par un vote de 213 contre 12, le Parlement a ratifié l'admission de l'Allemagne occidentale réarmée dans les rangs de l'OTAN. Plus tard, il a aussi ratifié une convention décennale avec les Etats-Unis pour l'extermination de la lamproie dans les eaux des Grands Lacs. Ce poisson parasite ruine les pêcheries.

Pensions relevées

Parmi d'autres mesures, les allocations aux anciens combattants ont été relevées de 20 pour cent au coût annuel de \$9,500,000. L'âge d'éligibilité a été abaissé de 20 à 18 ans pour les aveugles qui re-

tireront une pension de \$40 par mois. Le traitement des juges relevant du gouvernement fédéral fut relevé de \$2,500 par année.

Les subventions fédérales aux municipalités ont été augmentées. Le gouvernement a accepté de verser aux municipalités l'équivalent de l'impôt foncier sur la valeur des propriétés fédérales dépassant deux pour cent de toute la propriété immobilière d'une municipalité. Auparavant le gouvernement fédéral ne versait que 75 pour cent de l'impôt foncier quand la valeur des édifices fédéraux dépassait 4 pour cent de la propriété totale.

Le gouvernement a été autorisé à garantir jusqu'à concurrence de \$3,000 les prêts que font les banques et les caisses populaires aux pêcheurs, à 5 pour cent d'intérêt pour une période maximum de 10 ans. Ces institutions peuvent avancer jusqu'à \$10,000,000 avec garantie du gouvernement.

L'assistance d'urgence aux mines d'or a été prolongée jusqu'en 1958, mais à un taux réduit qui épargne \$4,500,000.

Contrôle resserré

Le gouvernement fédéral a resserré son contrôle sur la construction de barrage et autres travaux concernant des rivières qui coulent vers les Etats-Unis. La loi prévoit maintenant que la construction de barrages sur ces rivières internationales doit être autorisée par le gouvernement fédéral, même quand c'est un gouvernement provincial qui fait l'aménagement.

Le but de cette loi était d'empêcher un accord conclu entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Kayser Corporation en vue de construire un barrage sur le fleuve Columbia en Colombie-Britannique pour alimenter une centrale électrique à Bonneville, Wash. Le gouvernement fédéral a estimé que la province vendait ses droits hydro-électriques trop bon marché.

Dans le domaine du transport, les chemins de fer ont été autorisés à conclure des ententes à prix déterminés pour le charroirage de marchandises. Les réseaux peuvent mettre ces ententes en vigueur à 20 jours d'avis sans avoir préalablement à obtenir le consentement de la Commission des chemins de fer. Ces ententes reposent sur un pourcentage garanti des expéditions.



Suggestions pour les Fêtes

POURQUOI

ne pas donner un abonnement au DEVOIR comme cadeau? Sans être onéreux, ce cadeau plaira sûrement à la personne qui le recevra.

Nous adresserons, à cette personne, une carte de souhaits avec vos vœux.

Ne tardez pas.

TARIFS DES ABONNEMENTS	
QUOTIDIEN	1 AN
CANADA	12.00
MONTREAL et banlieues	16.00
Etats-Unis et Empire Britannique	14.00
Union Postale	16.00

Complétez la formule suivante :

Veuillez trouver, ci-incluse, la somme de pour mois d'abonnement au DEVOIR que vous enverrez à :

NOM

ADRESSE

De la part de :

NOM

ADRESSE

LE DEVOIR

LA SALLE TAXI
UN-1-2552

PAR CETTE PORTE
est passée (et passe)
la clientèle la plus distinguée
de Montréal et de la banlieue

appelez **UN-1-2552**

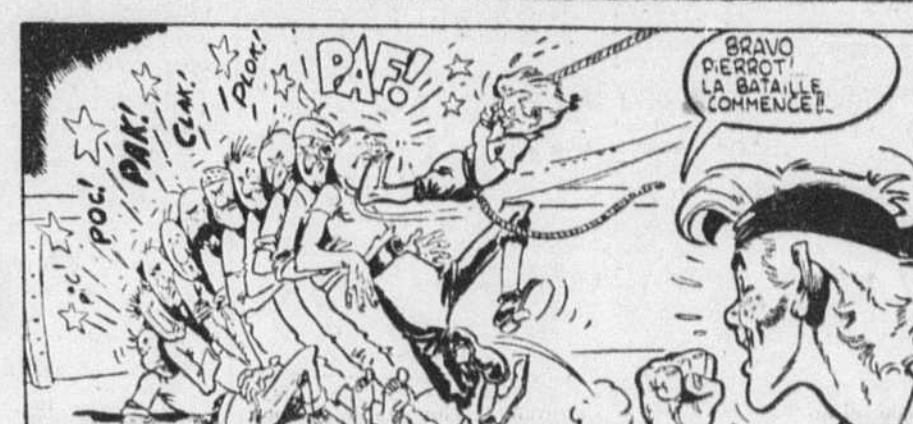
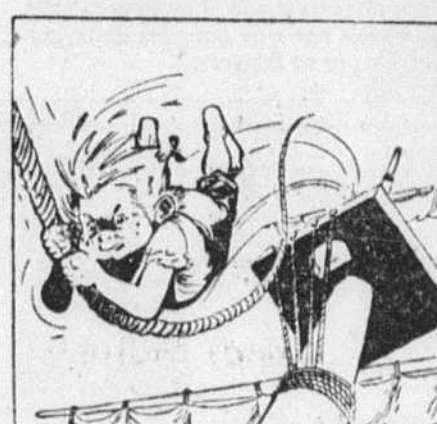
MON CHAUFFEUR

... Le coin des enfants ...

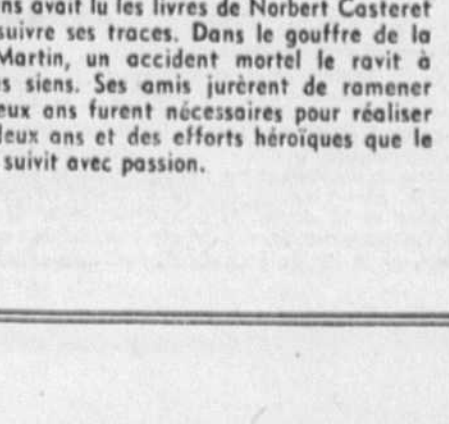
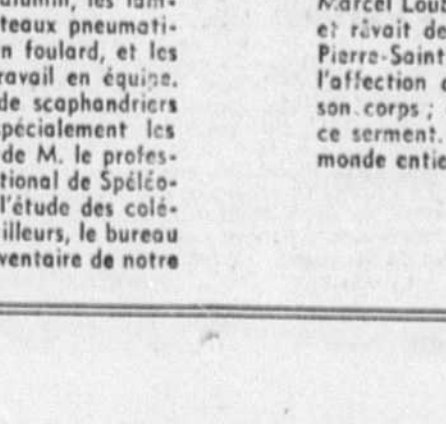
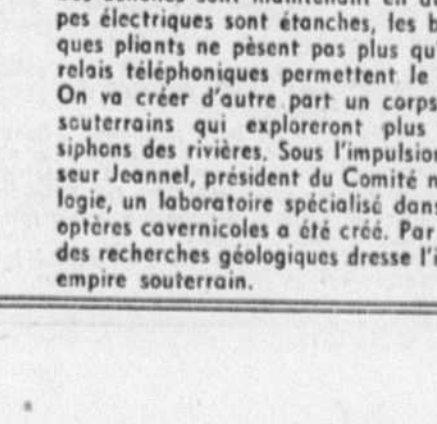
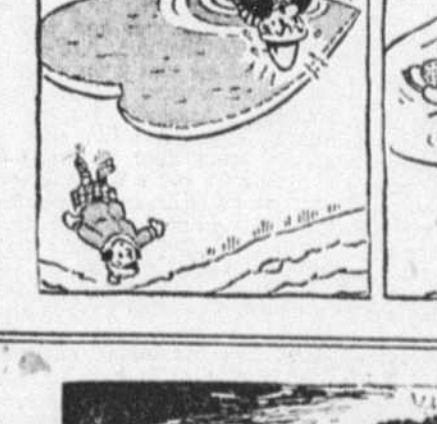


JEHAN PISTOLET

Corsaire prodigieux



Ferdinand



S'instruire en s'amusant

C'est le capitaine Goussard (aujourd'hui général) qui, en 1899, à la tête de 6 blancs et 150 tirailleurs, partit à l'Afrique pour en faire un pays. Il y mourut, mais son nom est resté. "SAMORY" et ses 60.000 guerriers.

En 1876 un physicien américain TH. BELL, après avoir créé de nombreux appareils électriques et la lampe à incandescence, fabriqua le premier téléphone.

C'est dans le charmant moulin provençal de Fontvieille que le délicat écrivain ALPHONSE DAUDET écrit la plupart de ses œuvres et notamment les romans "Le Capitaine Corcoran" et "Le Petit Chose".

Mots croisés illustrés



HORIZONTALEMENT

1. Note.
2. Il faut l'apprendre pour être un bon écolier.
3. Moyens habiles.
4. Sert à tenir un chien.
5. Sorte de pomme.
6. Siège pour un souverain.
7. Montre sa gaieté — Saison.
8. On a abandonné à eux mêmes.
9. Note.
10. Qui n'hésite pas et est prêt à l'action.
11. Précis.
12. A laquelle il ne manque pas un morceau.
13. Traitements imposés par les médecins.
14. Qui a servi jusqu'au bout.

VERTICALEMENT

1. Exister — Ancienne pièce d'argent.
2. Fleur — Sans vêtements.
3. Lac d'Afrique — Fantôme.
4. Qui ne va pas vite — Terminaison de participe.
5. Prive d'un viscère — Etablissements industriels.
6. Transformé par le feu — Remplacer une lettre par l'apostrophe.
7. Petit creux qu'on a parfois au menton — Saison.
8. Animaux têtus — Chevilles.
9. Pronom.

SOLUTION : L'IRLANDE

1. FA. — 2. LEON. — 3. RUSE. — 4. LAISSE. — 5. REINETTE. — 6. TRONE. — 7. RI. — 8. ESSEULE. — 9. SI. — 10. DECIDEE. — 11. NETS. — 12. ENTIERE. — 13. CURES. — 14. USE.

VERTICALEMENT

1. ETE. — 2. ECU. — 3. NO. — 4. SPECTRE. — 5. LENTE. — 6. CUIT. — 7. FOSSETTE. — 8. ANES. — 9. SE.

MAR... PAST...

- DELA... BÉR...
DES... SUL...
HO... LOUV...

Trouvez les noms :

1. d'un général;
2. d'un savant;
3. d'un peintre;
4. d'un chansonnier;
5. d'un philosophe;
6. d'un grand ministre;
7. d'un poète grec;
8. d'un homme d'Etat, en remplaçant les points par un mot approprié qui vous sera fourni par les huit dessins.

SOLUTIONS :

- Descartes — Sully — Homère — Pasteur — Marceau — Pascal — Descartes — Sully — Homère — Pasteur — Marceau — Pascal

L'ÉLÉPHANT



L'éléphant du Maharajah

Il était une fois un éléphant de commandement, tourner à l'angle qui était très content de droite, à gauche, s'arrêter, se son sort. Je dois vous dire que mettre à genoux, sans jamais cet éléphant était supérieurement en perdre de sa prestance. Il servait de monture au maharajah, aimait aussi aller à la chasse. Un jour de son pays. Aussi bénéficiait-il d'un régime spécial et nul n'était plus fier que lui, lorsque, tout chamarré d'or et de pierreries, il promenait son souverain à travers les rues de la ville. Il était également très bien élevé, savait obéir au moins.

Or, un jour, le maharajah pensa que l'éléphant était un mode de locomotion périmé et par trop inconfortable. Il décida d'acheter une voiture. L'automobile ne tarda pas à arriver dans la capitale et fut immédiatement exposée à l'admiration de tous les sujets. Ils défilèrent en foule car jamais encore ils n'avaient vu une automobile et celle-ci était la plus luxueuse qui pût exister. L'éléphant, je vous assure, était bien oublié.

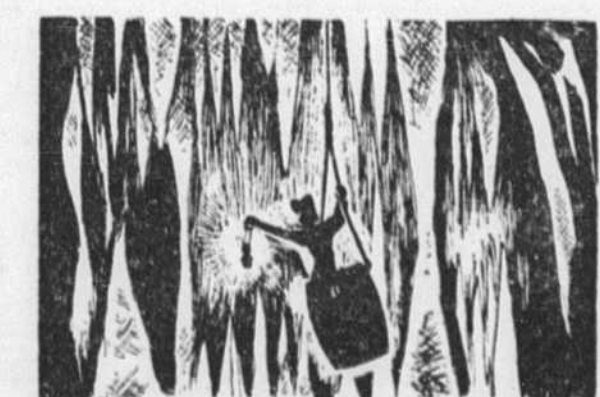
Mais l'animal ne l'entendait pas ainsi et lorsqu'il apprit que le lendemain il serait vendu aux enchères, il entra dans une grande colère. On l'entendait barrir à cent kilomètres à la ronde! Et la nuit suivante, il s'échappa de son enclos, courut jusqu'à la voiture, objet de sa jalousie et la piétina sauvagement. Les serviteurs accoururent au bruit mais trop tard: le moteur était en miettes. Il fallut prévenir le maharajah que, de sa superbe automobile, seuls les coussins étaient intacts. Elle était irréparable... Alors le maharajah prit une sage décision, il pensa que puisque toute sa vie il avait voyagé sur le dos d'un éléphant, il pourrait bien continuer encore. Il fit simplement installer les coussins de sa voiture sur le dos de sa monture, l'éléphant entra ainsi en grâce et tout alla mieux dans le meilleur des mondes.

La spéléologie

par Edith HARE et Roland CHANSON



La spéléologie est l'étude de la formation des grottes, cavernes et autres cavités naturelles. Elle permet ainsi de rectifier la carte des sources des rivières. Elle a prouvé aussi les dangers de la consommation en eau potable des sources s'échappant des escarpements calcaires et qui ne sont en réalité que des rivières devenues souterraines et revenant au jour généralement polluées. La spéléologie enrichit encore la géologie de magnifiques stalactites et la paléontologie lui doit la plus grande partie de ses découvertes, les restes des espèces végétales et animales disparues abondant dans les grottes. Enfin, la biologie s'intéresse aux travaux des spéléologues car il existe au fond des gouffres une faune mi-aquatique, mi-terrestre, qui pose bien des problèmes.



Le fondateur de la spéléologie fut Martel qui, en 1886, découvrit et explora, avec des échelles à barreaux de bois, les grottes les plus importantes des Causses : Bramabiau, Padirac. En 1900, deux jeunes habitants de la vallée de la Vézère, Soulié et Francès, ayant constaté qu'un orage avait creusé un trou dans un sentier, décidèrent d'explorer cette cavité. L'opération fut tentée quelques jours plus tard avec une barrique attachée à une corde et dans laquelle prit place le jeune homme découvrit bientôt "une véritable cathédrale de cristal", constituée par les plus étonnantes, les plus merveilleuses stalactites du monde. Et dès lors Soulié se consacra à faire admirer aux touristes son gouffre étincelant.



Notre plus éminent spéléologue, Norbert Casteret, a fait plus de mille explorations. Il a démontré que la véritable source de la Garonne se trouvait dans le massif de la Maladetta et que le Gave de Pau naissait dans les lacs souterrains du Marboré. Il a dirigé l'exploration de la Henne-Morte et de la Pierre-Saint-Martin. Très jeune, il entreprit seul de périlleuses explorations, s'éclairant avec des bougies qu'il enveloppait, pour plonger, dans un bonnet en caoutchouc. Sa première grande découverte fut la caverne de la Montespau, où les hommes de la préhistoire avaient laissé, intacts, leurs œuvres d'art : dessins, statues. Dans la grotte de Bara-Bai, Norbert Casteret et sa fille aperçurent des panneaux décorés que les préhistoriens estimaient vieux de 60.000 ans.



Depuis Martel, qui descendait dans les gouffres en haut de forme et cravate de blanc, on n'a cessé de perfectionner le matériel servant aux explorations. Les échelles sont maintenant en duralumin, les lampes électriques sont étanches, les bateaux pneumatiques plants ne pèsent pas plus qu'un foulard, et les relais téléphoniques permettent le travail en équipe. On va créer d'autre part un corps de scaphandriers souterrains qui exploreront plus spécialement les siphons des rivières. Sous l'impulsion de M. le professeur Jeannel, président du Comité national de Spéléologie, un laboratoire spécialisé dans l'étude des coléoptères cavernicoles a été créé. Par ailleurs, le bureau des recherches géologiques dresse l'inventaire de notre empire souterrain.



La spéléologie est une des formes de l'aventure moderne. Elle demande un très grand courage, de la maîtrise de soi, de la passion désintéressée. Marcel Loubens avait lu les livres de Norbert Casteret et rêvait de suivre ses traces. Dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin, un accident mortel le ravit à l'affection des siens. Ses amis jurèrent de ramener son corps; deux ans furent nécessaires pour réaliser ce serment. Deux ans et des efforts héroïques que le monde entier suivit avec passion.

SANTA CRUZ, Californie (AP) — Frank Kovacs, 35 ans, ancien champion tennismen professionnel, a été condamné à une semaine de prison après avoir été trouvé coupable de vagabondage près d'une école.

Kovacs a avoué sa culpabilité. Une deuxième plainte l'accusant d'avoir intimidé une petite écolière âgée de huit ans a été rejetée.

Le juge municipal James J. Scopettone a dit que Kovacs sera relâché sur parole pour une période de trois ans après avoir purgé sa sentence. L'avocat de Kovacs était Tom Brown junior, un autre populaire joueur de tennis de San-Francisco, Californie.

Le juge Scopettone a fait remarquer que Kovacs n'a obtenu aucun privilège.

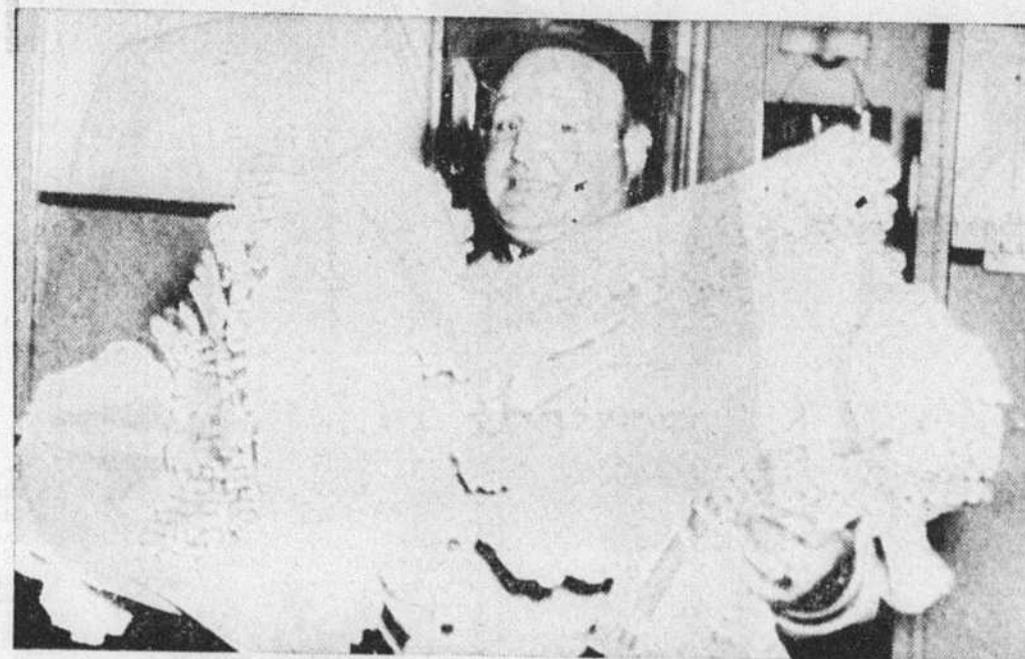
Kovacs avait été arrêté le 14 novembre dernier.

Avec le Canadien : les plus humbles tâches ne sont pas les moins importantes

Hector Dubois : entraîneur, infirmier et couturier



Les deux préposés à l'équipement des joueurs du Bleu, Blanc, Rouge doivent apporter une attention toute spéciale aux chandails des joueurs. Ci-dessus, Gaston Bettez, à gauche, s'apprête à placer le chandail d'Henri Richard à sa place respective, tandis que Hector Dubois agira de même avec le chandail du capitaine du club, Emile Coughard.



Alors qu'Hector Dubois est occupé à effectuer une besogne quelconque, Gaston Bettez vient de recevoir du nettoyeur une centaine de serviettes que les joueurs utiliseront au cours de la semaine à venir.



L'entraîneur attitré des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale, Hector Dubois, jette un coup d'oeil dans l'un des deux vestiaires réservés à l'équipement des joueurs pour voir si tout est dans l'ordre.



HECTOR DUBOIS doit également s'occuper de l'achat de l'équipement des joueurs des Habitants, tels les bâtons de hockey, les rondelles, les patins, les rouleaux de ruban adhésif, etc... Ici, au cours d'une commission d'achat avec le gérant général Frank L'Esperance, Hector Dubois obtient la réquisition qu'il désire pour l'achat des porte-couleurs du gérant Hector Bettez qui remplace Dubois.

Il abat une énorme besogne — Son assistant est G. Bettez — Geoffrion est champion pour briser des bâtons. Le coût de l'équipement
Coopération des joueurs

par Bert SOULIERE

Quel amateur de sports à Montréal n'a pas entendu parler des Dubois ! Il est plus ou moins rare. C'est le cas de l'écrivain. Car, durant nombre d'années leur regretté père a été à l'emploi du stade De Lorimier. Un des fils, Fernand, est le concessionnaire aux parties locales des Royaux de Montréal, de la Ligue de baseball Internationale. Un autre membre de la famille Dubois se nomme Hector. Ce dernier est nul autre que l'entraîneur attitré des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale. Dans les succès remportés par une équipe de hockey, on parle, évidemment, des exploits accomplis par les joueurs. On vante, avec raison d'ailleurs, le magnifique travail abattu par le gérant. Cependant, on n'apporte aucune attention vraiment sérieuse à la besogne effectuée par l'entraîneur du club ou encore celle de son assistant.

Pourtant, l'entraîneur travaille beaucoup plus qu'on ne le pense. Avec un club de hockey dans le circuit Clarence Campbell, l'entraîneur a une triple tâche à accomplir pour ainsi dire. Non seulement, doit-il apporter une étroite surveillance à l'équipement des joueurs, mais à l'occasion, il devient infirmier. Il doit être également couturier.

Voyons ce qu'Hector Dubois peut nous dire au sujet de son travail avec les Habitants. N'allez pas croire que c'est une sinécure. Au contraire, ses fonctions sont plus compliquées qu'on est porté à le croire. Pour les intéressés, disons que Hector Dubois travaille pour le club de hockey Canadien depuis 1943-44. Les amateurs de hockey s'en souviennent : c'est au cours de cette saison que les Habitants ont connu la plus fructueuse saison dans leur histoire en ne perdant que cinq parties au cours de la course au championnat qui, à cette époque, consistait en un calendrier de 50 jouées.

Hector Dubois était alors l'assistant d'Ernie Cook. Durant six saisons complètes, Dubois a travaillé avec Cook, qui d'ailleurs, incidentellement, était un entraîneur émérite, ayant fait son apprentissage sous la tutelle du regretté Bill O'Brien. En 1950-51, quand Ernie Cook décida de laisser le hockey pour s'occuper essentiellement des Royaux de Montréal au baseball, Hector Dubois fut alors promu au poste d'entraîneur des Habitants.

Le contenu des malles

Que contiennent ces six malles ? C'est simple. Leur contenu est le suivant : deux équipements des joueurs, mais à l'occasion il y a pour chaque joueur — sauf celui du gardien de buts — deux paires de patins pour chaque joueur; trois bâtons de hockey pour chaque joueur; les accessoires d'urgence ainsi que le sac de médicaments. Toutefois, après les jouées disputées entre les Canadiens et les Black Hawks de Chicago les samedis soir, sur la glace de l'immense amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest, les joueurs doivent eux-mêmes apporter leurs deux paires de patins sur le train qui se dirige à destination de la Ville des Vents.

Les amateurs de notre sport national aimeront probablement savoir que seuls les clubs Toronto et Canadien possèdent chacun deux équipements pour leurs joueurs. Les autres équipes de la Ligue Nationale en ont un seul. Et soit dit en passant, l'équipement d'un club de hockey dans le circuit Clarence Campbell équivaut à quelque chose comme \$2,300.

Un travail rapide

L'entraîneur n'a sûrement pas le temps de flâner après une partie disputée entre les Canadiens et les Black Hawks à Chicago.

En l'espace d'une demi-heure exactement, il se doit d'essuyer proprement les patins de chaque joueur et de faire les six malles. Les patins des joueurs sont toujours moins de deux heures avant chaque partie. Lorsque les Habitants jouent à l'étranger, Hector Dubois se rend à un endroit reconnu pour y faire aiguiller les patins des joueurs des Canadiens.

Le métier de couturier

Le métier de l'entraîneur l'oblige assez fréquemment à reprendre les bas ou encore les chandails. C'est surtout Gaston Bettez qui a cette tâche de "raccorder" les "trous". Et avant le départ des Canadiens pour une partie à l'étranger, c'est ce même Bettez qui a cette tâche de préparer les malles, voir à ce que rien ne manque.

Dans chaque partie, entre les périodes, les joueurs, naturellement, n'ont pas le droit de fumer. Cependant, l'entraîneur Hector Dubois doit leur trancher des morceaux d'orange. Pour certains d'eux qui ont besoin d'un stimulant quelconque afin d'avoir plus d'énergie au jeu, on leur donne alors une pilule contenant de la vitamine "D". Dans les pratiques des joueurs, autant que dans les parties régulières, l'entraîneur, et son assistant, sont toujours à l'œuvre.

Si un exercice doit avoir lieu à 10 heures du matin, l'entraîneur doit être à son poste vers huit heures et demie afin de mettre à la disposition des joueurs tout le

confort nécessaire qu'ils veulent. Heureusement pour Hector Dubois, les porte-couleurs des Canadiens ne manquent jamais une occasion de coopérer avec leur entraîneur.

Non seulement les joueurs coopèrent avec l'entraîneur, mais Hector Dubois admet en toute sincérité que le gérant du club, Hector "Toe" Blake est un véritable père pour tout le personnel du club Canadien.

Quelques chiffres

Nombreux sont les amateurs de hockey qui aiment les chiffres ou encore les statistiques. On ne pourrait les blâmer. Pour eux, disons que chaque joueur du Bleu, Blanc, Rouge utilise par saison un total de 150 bâtons de hockey. Au coût de \$3.00 chacun, il en coûte donc \$450. Pour les bâtons de chaque joueur du Tricolore. En tant qu'il soit concerné, le gardien de buts, en l'occurrence Jacques Plante, utilise par saison un total de 100 bâtons au montant de \$4.00 chacun. C'est une somme globale de \$400.

Le joueur numéro un dans le camp des Canadiens pour briser des bâtons de hockey est nul autre que le champion compteur de l'hiver dernier, Bernard "Boum Boum" Geoffrion, suivi de la défense Tom Johnson et du fameux joueur de centre, Jean "Gros Bill" Béliveau.

Chaque joueur possède deux paires de patins. Chaque paire vaut \$59.50. Les gants sont évalués à \$28.00 la paire; les épaulettes, \$7.00; les coudes \$4.00; les jambières \$8.00; les culottes \$30.00; le chandail et les bas, \$18.00.

Le coût de l'équipement du gardien de buts surpasse encore celui d'un joueur de défense ou d'attaque. Ses jambières coûtent le joli montant de \$85.00. Ses patins valent \$60.00, en comparaison de \$35.00 pour sa mitaine avec laquelle il tient son bâton; \$25.00 pour son gant; et son projecteur en feutre, couvert de cuir, coûte environ \$5.00.

Croyez-le ou non, mais au cours de chaque partie, les joueurs des Canadiens utilisent environ 100 serviettes, dont la majeure partie leur sert à s'éponger quand ils sont assis sur le banc des joueurs.

L'histoire des disques

Vingt-quatre heures avant chaque partie locale des Canadiens, l'entraîneur Hector Dubois doit faire geler une trentaine de rondelles dans une chaudière. Dubois calcule qu'au cours d'une saison régulière, les Canadiens achètent environ 700 disques.

Comme on le sait, dans le baseball comme dans le hockey, c'est le club receveur qui doit fournir les rondelles.

En moyenne par partie, les Canadiens utilisent une vingtaine de disques au coût de \$0.85 chacun. Hector Dubois a sûrement raison d'être fier de la chambre des joueurs des Canadiens.

C'est la plus vaste et la plus moderne de tous les clubs représentés dans le circuit Clarence Campbell. La chambre des joueurs des Habitants est d'une longueur de trente pieds environ par vingt pieds de largeur. Elle est luxueuse dans tous ses moindres détails; comprenant trois douches, une chambre adjacente où Hector Dubois peut remplir ses fonctions d'infirmier pour les joueurs victimes de blessures mineures et une autre pièce réservée à l'équipement d'urgence.

Vraiment, Hector Dubois ainsi que ses prédécesseurs ont fait de la chambre des joueurs des Canadiens, la plus belle et la plus moderne dans la Ligue de hockey Nationale.

Tableau d'honneur

Dans cette chambre des joueurs des Canadiens, rien ne manque. On y remarque même le casier de chaque joueur, où chaque jour il peut recevoir son courrier. On y trouve également le tableau d'honneur des joueurs du Bleu, Blanc, Rouge depuis 1940-41, soit l'année que Dick Irvin a été désigné le gérant des Habitants.

Ce tableau comprend les divers honneurs individuels que les Canadiens ont recueillis. On peut y voir le nom de John Quilty, vainqueur du trophée Calder; Bill Durnan, six fois le gagnant du trophée George Vézina; Elmer Lach, deux fois champion compteur dans la Ligue Nationale et gagnant du trophée Hart, accordé annuellement au joueur choisi par les joueurs du club; Maurice Richard, vainqueur du trophée



L'ouvrage ne manque pas pour l'entraîneur du Tricolore ainsi que son assistant. On remarque Gaston Bettez à l'œuvre alors qu'il raccorde un chandail. Il n'y a pas que les chandails qui doivent être repris à l'occasion. Ce sont surtout les bras troués qui donnent le plus de travail à nos deux "couturiers".



Gaston Bettez indique sur le tableau que jeudi matin, à 11 heures précises, il y aura pratique des joueurs du club Canadien sur la patinoire du Forum. Gare aux retardataires semble dire l'assistant d'Hector Dubois.



Hector Dubois et son assistant, Gaston Bettez, se doivent également de placer les bâtons de hockey dans le casier respectif de chaque joueur du Tricolore comme nous le montre cette photo.

Hart; Bernard Geoffrion, champion compteur du circuit... etc.

Toujours au point de vue tableaux, on y voit les alignements des clubs Canadiens depuis 1940-41. À côté de chaque joueur, on y remarque une étoile. Si cette étoile est rouge, le joueur concerné a donc été choisi dans le premier club d'étoiles de la Ligue Nationale. Si l'étoile est bleue, le joueur en question a été désigné dans le deuxième club tant rêvé.

Ces tableaux sont le travail de Dubois et son assistant, Gaston Bettez. Ce sont eux qui se déplacent pour faire de la chambre des Canadiens, la plus spacieuse, dans la Ligue de hockey Nationale.

Tous deux sont mariés

Hector Dubois est âgé de 42 ans. Il est marié à Raymonde Brouillette, et est père de trois garçons, Jean-Claude, 15 ans, Gilles, 12 ans et Michel, 10 ans. Durant l'été, il est à l'emploi d'une agence d'auto. Son assistant, Gaston Bettez est âgé de 38 ans. Il a épousé Madeleine Piette. Les époux Bettez ont une fille, Francine, âgée de deux ans.

Club d'étoiles

Voici le club d'étoiles d'Hector Dubois depuis ses débuts avec les Canadiens : gardien de buts : Bill Durnan (Canadien); défenseurs : Doug Harvey (Canadien), Red Kelly (Detroit); centre : Jean Béliveau (Canadien); aile droite : Maurice Richard (Canadiens); aile gauche : Ted Lindsay (Detroit).

Sa plus grande émotion fut de percevoir le premier chèque que les joueurs des Canadiens lui ont voté il y a plusieurs années. Ce fut en sorte une marque de reconnaissance. "Les joueurs n'ont pas oublié Hector Dubois, qu'ils considèrent d'une très grande utilité au Bleu, Blanc, Rouge."



CHAMPION — Selon l'entraîneur HECTOR DUBOIS, c'est Bernard "Boum Boum" Geoffrion qui est le champion chez les joueurs des Canadiens pour briser des bâtons de hockey. "Peu importe qu'il brise des bâtons ou non," de déclarer Hector Dubois, ce qui préoccupe Geoffrion avant tout c'est de compter des buts. Il réussit très bien dans ce domaine.

Le fonctionnaire, un flâneur ou un serviteur de la population?

Le travail accompli en deux ans par le service d'éducation du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

par Guy LAMARCHE

Le service d'éducation du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a célébré jeudi, le 5 décembre, le deuxième anniversaire de sa fondation. Deux années de travail acharné pour la formation à la compétence syndicale et professionnelle de nos fonctionnaires afin de donner à la machine bureaucratique des pièces et des rouages plus obéissants.

Le fonctionnaire à "collet blanc" n'a jamais eu très bonne réputation. On le dit flâneur, distrait, peu passionné pour son travail et indifférent aux réclaments dont le petit problème est pour eux le seul au monde. Légendaire même est devenue la figure du rond-de-cuir qu'il ne faut pas déranger pendant la lecture de son journal et qui "règne" dans son fauteuil capitonné. Les fonctionnaires de notre métropole n'échappaient pas il y a quelques années à ces habitudes bourgeoises, mais depuis deux ans, ils se font "éduquer".

Grâce à un service d'éducation de première valeur, qui a servi de modèle à d'autres services du même genre, le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal a fait un progrès notable en ce domaine.

M. René Constant, président du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, nous a déclaré lors d'une entrevue :

"Avant la fondation du service d'éducation en 1953, le syndicat menait une propagande intense pour remédier à la situation et obtenir un meilleur rendement immédiat. Il s'agissait d'éliminer les retards injustifiés, les discussions inutiles, les énormes pertes de temps, les petits déjeuners pris pendant les heures de travail. On voulait aussi améliorer le service au comptoir.

Mais rien n'était encore systématique et cette propagande portait trop en elle-même un aspect négatif. Il ne suffisait pas d'éliminer tous ces travers. Il fallait plutôt apporter aux fonctionnaires des éléments qui en feraient des compétences, qui transformeraient d'abord l'homme pour en faire un meilleur syndiqué et un meilleur fonctionnaire."

Création du service d'éducation

M. Jean-Robert Gauthier, directeur-fondateur du service d'éducation a fait une étude des causes et origines du service qu'il dirige depuis deux ans. M. Gauthier est spécialiste des questions syndicales et a acquis une forte expérience en matière d'éducation syndicale.

"Le mouvement syndical, dit-il, a toujours accompli une certaine tâche d'éducation. La première éducation de ses membres se fait par les manifestations de son existence. Mais maintenant que le mouvement syndical est plus en mesure de défendre son existence, il peut consacrer une partie de son énergie à l'éducation syndicale et professionnelle de ses membres."

"On peut donc dire que de loin, c'est l'accroissement de l'effort entrepris dans le domaine de l'éducation, l'augmentation considérable de l'intérêt du peuple pour la culture populaire et le désir d'une action qui mettrait l'accent sur le sens des responsabilités des fonctionnaires

cours duquel on vérifiera les techniques d'éducation et on orientera l'activité future. On compte aussi mettre sur pied une petite bibliothèque syndicale pour les dirigeants et les membres.

Tous les sujets traités cette année viseront spécialement à développer l'esprit d'initiative et le sens de la responsabilité chez tous les fonctionnaires de l'hôtel de ville.

Cohérence des méthodes. M. Guy Beaugrand-Champagne, directeur adjoint du département de l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal et conseiller pédagogique du service d'éducation est d'avis que c'est la cohérence et l'unité de but qui rendent efficace l'emploi de ces divers moyens.

"Il faut souligner, dit-il, la cohérence avec laquelle le travail est fait. Et ce service peut être un prototype, puisqu'il trace la voie de ce que pourrait être la responsabilité à l'égard de l'éducation et non seulement la seule responsabilité de revendication. La promotion ouvrière ne doit pas se faire au seul niveau des biens économiques mais on doit retrouver au sein d'un syndicat une accession à une certaine valeur humaine."

"Le principe de l'éducation est accepté partout, mais trop souvent l'action éducatrice se limite à l'entraînement technique du militant et à l'initiation des res-

ponsables. C'est là une simple formation de cadres."

"Mais il y a plus à faire, continue M. Beaugrand-Champagne, et l'on se doit à l'éducation de la masse. Plusieurs tentatives sont faites, mais d'une façon incohérente chez la plupart."

"Dans le service d'éducation de ce syndicat, les méthodes sont ajustées et bâties sans préjugés ou a priori, tendant vers un seul but qui est la réanimation du syndicat. Il ne faut pas ici penser éducation en termes d'enseignement dans un contexte d'université. Il s'agit de créer un climat et une attitude d'esprit qui conduisent à une prise de conscience de la fonction civique et ce but ne peut être atteint par la seule communication rationnelle."

Educateur professionnel. L'éducation syndicale n'est donc pas la seule préoccupation du service. Il a aussi un programme de publicité et d'étude en vue

de faire connaître au fonctionnaire ses responsabilités ainsi que la nécessité pour lui de bien exécuter les attributions qui lui sont confiées.

Avant la fondation du service, il se donnait quelques rares cours organisés et le fonctionnaire apprenait tout par lui-même, à mesure qu'il prenait contact avec les divers aspects de son travail. Aujourd'hui, des cours complets sont organisés et donnés par des professeurs d'université ou des conseillers municipaux.

Le fonctionnaire y est familiarisé avec les diverses procédures et les méthodes de travail de bureau. Il apprend comment conduire l'administration générale de la Cité, comment les tâches sont réparties. En somme il étudie tout ce qu'un fonctionnaire accompli doit savoir.

Tous se préoccupent de cette éducation parmi les chefs du service. M. Constant, le président du syndicat, fait lui-même remar-

quer qu'il ne conçoit pas un syndicat qui n'existerait que pour obtenir de bonnes conditions de travail. "Ceci est à la base de notre influence, dit-il, mais nous cherchons à dépasser le seul but des revendications. Nous avons aussi un grand souci de l'éducation syndicale et professionnelle de nos membres".

M. l'abbé Paul-Emile Bolté, p.s., est aumônier du service d'éducation et donne aussi des cours aux membres du syndicat. Pour lui, ce souci d'éducation est source d'un rare bienfait qui est la formation de la conscience professionnelle.

En somme, le service d'éducation du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal vient de terminer deux années d'un travail intense pour donner à notre ville des fonctionnaires compétents, probes et fidèles. Il a bataillé pour que la courtoisie règne à l'hôtel de ville et pour que le public ne parle plus de "rond-de-cuirisme".

HEURES D'AFFAIRES :

Ouverts jusqu'à 5h. 30

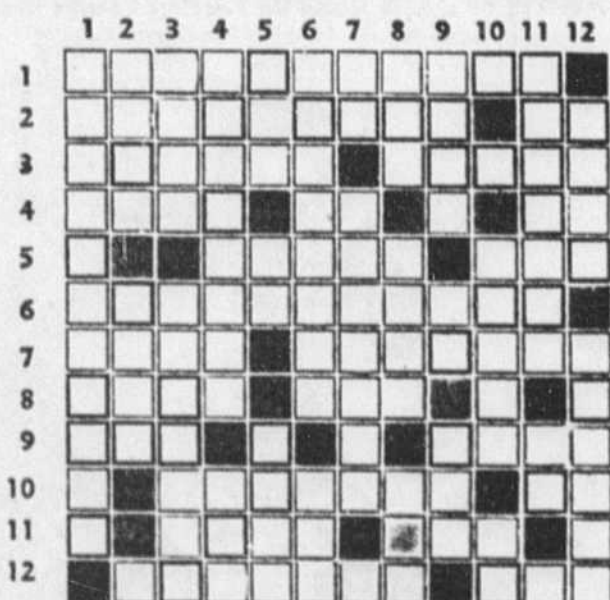
Ouverts tous les soirs jusqu'à 9h. 30

Samedi 5h. 30

dupuis Frères

"l'enseigne
des
fêtes joyeuses"

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Accord.
- 2—Ouverture étroite dans un souterrain — En matière de.
- 3—Au bout d'une péninsule — Poitrine.
- 4—Verbal — En: perte — Entre amis.
- 5—Pierre précieuse — Dans la mer et la cuisine.
- 6—Elle s'éloigne souvent de la réalité.
- 7—Très en pointe — Ivresse.
- 8—Sélectionne — Avionnerie canadienne.
- 9—En: rite — En état de.
- 10—Figure symbolique — Négation.
- 11—Elle tourne — Obtenue.
- 12—Erronées — Exercice d'adresse.

VERTICALEMENT

- 1—Groupe de membres ayant un but commun.
- 2—Voit tomber le jour — Son point est visé par le tireur.
- 3—Fit fondre dans sa bouche — Remuer.
- 4—Conclusion d'un ouvrage littéraire — Flasque.
- 5—Fleuve égyptien — Lettre grecque — Pour le canon.
- 6—Faire subir une opération di-

crane — Marque un pluriel.
7—Voyelles — Prépare par un long travail.
9—Saint patron des orfèvres — 8—Plaça — Exister — A moi.
Chiffres romains — Mieux que rien.
10—Parente — Amène une ajoute.
11—Essayer — Dans.
12—Sans compagnie — Intégral.
Solution No 268

Solution de samedi dernier

HORIZONTALEMENT

1. APPARTEMENTS. — 2. PREDESTINEE. — 3. PATRIE ; STELE. — 4. EGAËN ; FER. — 5. NULS ; MIROIR. — 6. DEESSE. — 7. SEULE ; VENT. — 8. CA ; CA ; ERREUR. — 9. INTERNE ; 1A. — 10. TO ; TIGE ; RT. — 11. ENTREE ; ILE. — 12. ERS ; FES.

VERTICALEMENT

1. APPENDICITE. — 2. PRAQUE ; ANONS. — 3. PETALES. — 4. ADRESSE ; ETRE. — 5. REIN ; SUCRIER. — 6. TSE. — 7. ET ; FI ; EE. — 8. MISERE ; DU. — 9. EN. — 10. TROUVIR. — 11. NEE ; ITERA. — 12. EU ; STRIEES.

superbes
paletots d'hiver

qualité SEMI-READY

authentique laine-cachemire provenant des filatures STRACHAN d'Angleterre.

La meilleure confection... votre assurance de porter un paletot impeccable à tous points de vue

CONFECTION — TISSU — NUANCE — FINI

Devant droit, le dos uni, poches appliquées, riche doublure satin. Marine, bleu royal, brun beige, gris du moyen au pâle dans le groupe. Statues ordinaires, courts, élancés — 34 à 44.

95.

REF.-CHASSEUR — ST.-CHRISTOPHE
DUPUIS — CONFECTION POUR HOMMES

Dupuis Frères